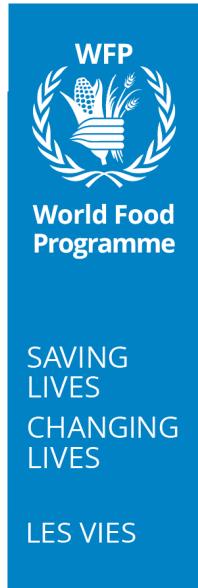


Évaluation du plan stratégique pays du PAM Burundi (2024-2027)

Termes de référence
de l'évaluation centralisée



Novembre

2025

Table de matières

Évaluation du plan stratégique pays du PAM Burundi (2024-2027)	1
Liste des figures.....	2
Liste des tableaux	3
1. Introduction	4
2. Raisons de l'évaluation.....	5
2.1. Justification	5
2.2. Objectifs	5
2.3. Principales parties prenantes	5
3. Contexte et sujet de l'évaluation.....	5
3.1. Défis dans le contexte humanitaire et de développement.....	5
3.2. Sujet de l'évaluation	10
4. Portée, critères et questions de l'évaluation.....	18
5. Approche méthodologique et considérations éthiques	20
5.1. Approche méthodologique pour l'évaluation	20
5.2. Quelques considérations préliminaires sur l'évaluabilité	22
5.3. Normes et principes éthiques et utilisation des outils d'intelligence artificielle (IA)	23
5.4. Assurance qualité	24
6. Organisation de l'évaluation	25
6.1. Phases et livrables	25
6.2. Composition de l'équipe d'évaluation	25
6.3. Rôles et responsabilités	26
6.4. Considérations en matière de sécurité	27
6.5. Communication	27
6.6. La proposition.....	27
Annexe I. Liste des évaluations revues mi-parcours pertinentes (liste non exhaustive).....	29
Annexe II. Analyses supplémentaires.....	30
Annexe III. Calendrier prévisionnel.....	32
Annexe IV. Liste des sigles utilisés dans le document	34

Liste des figures

Figure 1 : Carte IPC de l'insécurité alimentaire aiguë, Burundi	6
Figure 2: Réfugies, personnes déplacées à l'intérieur de leur pays e autres personnes ayant besoins de protections internationale au Burundi (2022-2025).....	7
Figure 3 : Évolution de l'aide humanitaire au Burundi et couverture du Plan de réponse humanitaire (2014-2024)	9
Figure 4: Aperçu du contexte et des opérations du PAM au Burundi (PSP 2024-2027).....	11
Figure 5 : PBB et ressources allouées sur une base annuelle	13

Figure 6 : Principaux donateurs (PSPP et PSP) 2022-2025	16
Figure 7 : Bénéficiaires prévus et effectifs du PSPP (2021-2022) et PSP (2022-2026).....	17
Figure 8 : Bénéficiaires effectifs du PSPP (2022-2024) et PSP (2024-2027), composition par modalité d'intervention	17
Figure 9 : Bénéficiaires prévus et effectifs selon le genre, PSPP (2022-2024) et PSP (2024-2027)	18
Figure 10: Taux de réalisation des distributions alimentaires et des transferts de type monétaire.....	30
Figure 11 : Répartition des bénéficiaires par catégorie d'âge (2022-2024).....	30

Liste des tableaux

Tableau 1 : Vue d'ensemble financière cumulative du PSPP du Burundi [Mars 2022- Février 2024].....	14
Tableau 2 : Vue d'ensemble financière cumulative du PSP du Burundi [Mars 2024- Décembre 2027].....	15
Tableau 3 : Synthèse de la chronologie – principaux jalons de l'évaluation	Error! Bookmark not defined.
Tableau 4 : Synthèse de l'équipe d'évaluation et des domaines d'expertise requis	26

1. Introduction

1. Les présents termes de référence ont été élaborés par le Bureau de l'évaluation du PAM à partir d'une revue initiale de la documentation et d'une consultation avec le bureau de **PAM au Burundi**.
2. Ces termes de référence visent essentiellement à fournir aux parties prenantes des informations clés sur l'évaluation et à préciser les attentes.
3. Les termes de référence sont structurés de la manière suivante : suite à cette première partie introductory, la deuxième partie présentera la justification, les objectifs, les parties prenantes et les principaux utilisateurs de l'évaluation ; la troisième partie présentera le contexte et le portefeuille du PAM ; la quatrième définira la portée, les critères et les questions de l'évaluation ; la cinquième déterminera l'approche méthodologique et les considérations éthiques de l'évaluation ; enfin, la sixième exposera comment l'évaluation sera organisée.

2. Raisons de l'évaluation

2.1. Justification

4. Les évaluations de plan stratégique de pays (PSP) sont menées conformément à la politique du PAM en matière de plans stratégiques de pays (2016) et à la politique d'évaluation du PAM (2022). Elles permettent au bureau de pays de bénéficier d'une évaluation indépendante de son programme de travail, et de générer des données probantes qui contribueront à éclairer l'élaboration du nouveau plan stratégique de pays (PSP) qui devrait être approuvé par le **Conseil d'administration en Novembre 2027**.

2.2. Objectifs

5. Les évaluations répondent à un double objectif : redevabilité et apprentissage. Ainsi, la présente évaluation permettra de fournir des données probantes et des enseignements sur la performance du PAM pour les décisions stratégiques au niveau national, en particulier pour définir l'engagement futur du PAM au Burundi et notamment développer le prochain plan stratégique de pays du PAM au Burundi. A travers cette évaluation, le Bureau de Pays et ses partenaires souhaitent apprendre des réalisations accomplies ainsi que les défis rencontrés afin d'informer le prochain PSP. Par ailleurs, l'évaluation assurera l'obligation redditionnelle, concernant les résultats, envers les parties prenantes du PAM. Enfin, de façon indirecte, cette évaluation pourra nourrir les consultations durant la mise à jour du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD).

2.3. Principales parties prenantes

6. L'évaluation recueillera les perspectives d'un large éventail de parties prenantes internes et externes du PAM, offrant ainsi une opportunité d'apprentissage à l'échelle nationale, régionale et organisationnelle. Les principales parties prenantes au Burundi incluent le Bureau de pays du PAM, le Gouvernement Burundais, les bénéficiaires des interventions du PAM, les bailleurs de fonds, l'équipe des Nations Unies, ainsi que les partenaires coopérants et les institutions nationales. En outre, le bureau du directeur régional du PAM à Nairobi, les divisions techniques au siège et le Conseil d'administration (CA) seront également intéressés par les résultats de l'évaluation. L'annexe 6 présente des informations détaillées sur l'analyse préliminaire des parties prenantes.

7. La liste des parties prenantes sera finalisée lors de la phase de cadrage. Les acteurs sélectionnés seront consultés à travers des entretiens, des groupes de discussion et un atelier des parties prenantes en fin de phase de rapportage.

3. Contexte et sujet de l'évaluation

3.1. Défis dans le contexte humanitaire et de développement

8. **Pauvreté** En 2025, selon les données de la Banque mondiale, le Burundi reste le pays le **plus pauvre du monde** au regard du PIB par habitant¹. L'indice de développement humain (IDH) du Burundi est parmi les plus faibles au monde (0,439) se classant 187^e sur 194 pays en 2023². La pauvreté multidimensionnelle est estimée à 53 pour cent et touche 56,7 pour cent des habitants dans les zones rurales contre 22,5 pour cent

¹ [Poorest Countries in the World 2025](#)

² Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). [Rapport sur le développement humain 2025. Une affaire de choix : individus et perspectives à l'ère de l'IA](#)

dans les zones urbaines.³

9. **L'agriculture** L'économie burundaise repose principalement sur l'agriculture, qui emploie plus de **80 % de la population active** et contribue à environ 25,3 % du produit intérieur brut (PIB). Toutefois, ce secteur reste vulnérable aux aléas climatiques, à la faible productivité des sols, et à l'insuffisance des infrastructures rurales. Les effets du changement climatique, tels que les inondations et les déficits hydriques sévères, exacerbent l'insécurité alimentaire et la pauvreté rurale.

10. **Les effets du changement climatique sur l'insécurité alimentaire** En 2023, le Burundi figurait parmi les dix pays les plus vulnérables au monde aux effets du changement climatique, occupant la 178e place sur 187 pays.⁴ En fait, au cours des dernières années, le pays a connu une intensification des **phénomènes météorologiques extrêmes**, tels que les inondations, les glissements de terrain et les déficits hydriques sévères. Ces événements ont entraîné des déplacements de population ainsi que des pertes importantes de moyens de subsistance, dans un contexte où environ **80 percent de la population⁵ dépend de l'agriculture** pour vivre.⁶

11. **Sécurité alimentaire et nutritionnelle** Selon le dernier rapport IPC de l'analyse de la sécurité alimentaire pour la période d'août 2025 à mars 2026, **1,8 million de personnes, soit 15 % de la population totale analysée, sont en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC)**. Le rapport indique que parmi les huit Zones de Moyens d'Existence (ZME), seule celle des Dépressions de l'Est est classée en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC). Les sept autres ZMEs sont classées en situation de Stress (Phase 2 de l'IPC) ».⁷

12. Concernant la deuxième période projetée de janvier à mars 2026, une légère amélioration de la situation alimentaire est attendue en raison de la disponibilité des récoltes de la saison 2026A⁸

13. Par ailleurs, 484 490 enfants de 6 à 59 mois souffrent de IPC malnutrition aiguë, dont 84 985 en forme sévère, et 72 980 femmes enceintes ou allaitantes nécessitent un traitement nutritionnel, selon la classification IPC juin 2024 – mai 2025⁹. Selon l'enquête nationale de 2024 sur la nutrition, la malnutrition demeure un problème de santé publique majeur dans le pays, avec 53 % des enfants de moins de cinq ans souffrant de retard de croissance (le taux le plus élevé au monde), 8 % d'émaciation et 59 % d'anémie. Les provinces touchées par El Niño affichent la plus forte prévalence d'émaciation, contribuant à une augmentation de la morbidité et de la mortalité chez les enfants.¹⁰

Figure 1 : Carte IPC de l'insécurité alimentaire aiguë, Burundi

³PAM (2024). Projet de plan stratégique de pays – Burundi (2024-2027)

⁴ Notre Dame Global Adaptation Initiative (ND-GAIN) Country Index. <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/rankings/>

⁵ IFAD Burundi country page <https://www.ifad.org/en/w/countries/burundi>

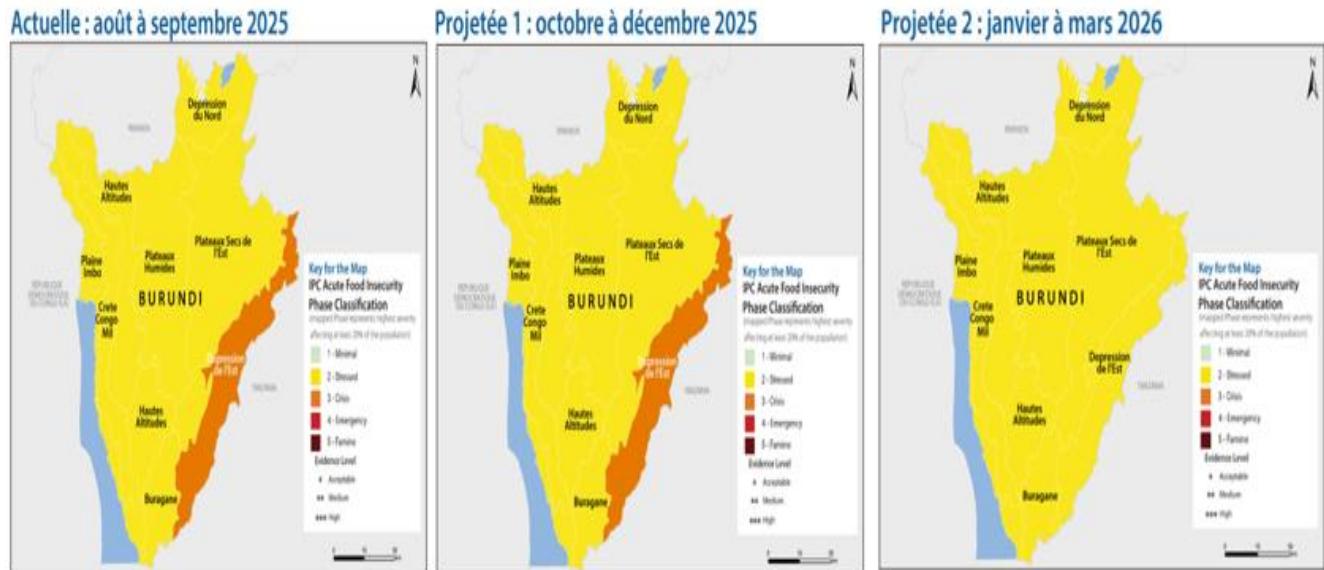
⁶ PNUD

⁷https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Burundi_Acute_Food_Insecurity_Aug2025_Mar2026_Report_French.pdf

⁸ *ibid*

⁹ <https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1158883/?iso3=BDI>

¹⁰ Situation des droits de l'homme au Burundi : Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi, Fortuné Gaetan Zongo. 12 août 2025.



Source : https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Burundi_Acute_Food_Insecurity_Aug2025_Mar2026_Report_French.pdf

14. **Education** L'instauration de la gratuité de l'enseignement primaire en 2005 a entraîné une hausse significative des taux de scolarisation, notamment dans les premières années. En 2022, le taux brut de scolarisation a atteint 118 %, contre seulement 58 % en 2000.¹¹ Cependant, selon l'Institut de statistique de l'UNESCO¹², les taux d'achèvement de l'enseignement primaire au Burundi révèlent une disparité entre les sexes, avec un taux d'achèvement de 57 % pour les filles et un taux plus faible de 49 % pour les garçons. Les taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire montrent également des écarts significatifs, avec seulement 33,8 % des filles et 26,1 % des garçons qui terminent ce niveau.

15. **Déplacés forcés dont réfugiés** Depuis 2017, plus de 185 000 réfugiés burundais ont été rapatriés de Tanzanie, du Rwanda, de la République Démocratique du Congo (RDC), d'Ouganda et du Kenya, dont 4 000 nouveaux demandeurs d'asile et 20 000 rapatriés uniquement en 2024. La résurgence de la violence dans les Kivus en 2025 a déclenché des déplacements massifs et a provoqué un afflux important de réfugiés au Burundi. On compte actuellement un peu plus de 109 000 réfugiés de la RDC selon le HCR (Figure 2)¹³, dont 24 000 arrivés au 09 décembre, ce qui porte à plus de 30 000 le nombre total de nouveaux réfugiés congolais au Burundi. Environ 40 % des réfugiés vivent en zone urbaine, le reste étant hébergé dans cinq camps dans les régions de l'est et du nord-est. Un site intégré a également vu le jour, Musenyi dans la commune de Giharo. Selon le HCR, 65 000 demandeurs d'asile de la RDC pourraient traverser la frontière d'ici les prochaines semaines.

16. Près de 110 000 rapatriés se sont installés dans des provinces telles que Makamba, Ruyigi, Kirundo et Muyinga. Le pays a également vu un accroissement des déplacements internes les deux dernières années, le nombre ayant atteint un peu plus de 92 000 selon le HCR.¹⁴

17. A noter également que le PAM Burundi se prépare actuellement à un retour massif de réfugiés suite à l'annonce de la fermeture des camps en Tanzanie. Environ 90 % des réfugiés burundais (environ 93 000 personnes) ne sont plus considérés comme ayant besoin de protection internationale. Avec les financements actuellement disponibles, le PAM peut soutenir jusqu'à 15 000 rapatriés jusqu'en avril 2026. Le bureau de pays ne dispose pas de ressources suffisantes pour prendre en charge l'ensemble des 93 000

¹¹ <https://blogs.worldbank.org/fr/nasikiliza/empowering-burundian-girls-leading-way-education-afe-0224>

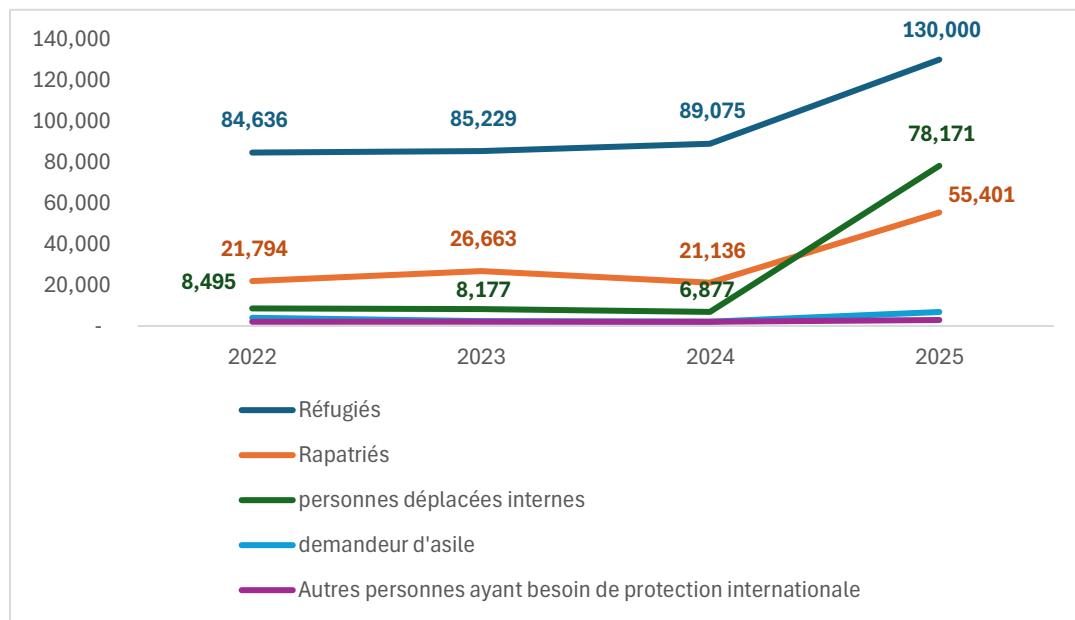
¹² <https://www.iicba.unesco.org/fr/burundi#:~:text=Les%20taux%20bruts%20de%20scolarisation,hommes%20contre%205%2025%20de%20femmes.>

¹³ [Burundi Situation: Population Dashboard - 31 October 2025](https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Burundi_Acute_Food_Insecurity_Aug2025_Mar2026_Report_French.pdf)

¹⁴ Idem

rapatriés attendus entre octobre 2025 et juin 2026 et prévoit de solliciter une allocation Immediate Response Account (IRA).¹⁵

Figure 2: Réfugiés, personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et autres personnes ayant besoins de protections internationale au Burundi (2022-2025)



Source : Bureau d' Evaluation, basé sur données du UNHCR- données extraites en octobre 2025

18. **Genre, inclusion et protection** Selon l'indice de développement humain tenant compte des inégalités de genre (IDG), le Burundi obtient une note de 0,94, traduisant une égalité de genre modérée dans le domaine du développement humain.¹⁶ Néanmoins, les inégalités économiques et les normes culturelles continuent de représenter des obstacles significatifs à l'égalité de genre et le pays demeure « une société patriarcale où les violences sexistes et la discrimination à l'encontre des femmes sont profondément enracinées dans les normes socioculturelles. »¹⁷

19. Sur le marché du travail, les femmes participent activement, avec un taux de participation de 79,9 %, légèrement supérieur à celui des hommes (77,3 %). Toutefois, 89,8 % des femmes occupent des emplois vulnérables, souvent informels et sans protection sociale.¹⁸

20. Les réfugiés font également face à de nombreux problèmes de protection. Bien qu'ils puissent jouir au droit d'accéder à la terre, les réfugiés peuvent rarement se permettre de louer ou d'acheter des terres rendant les opportunités génératrices de revenu très limitées et la dépendance à l'assistance humanitaire.¹⁹

21. Une récente évaluation des besoins en santé mentale et psychosocial (dans les camps hébergeant les réfugiés congolais, en particulier chez les nouveaux arrivés) fait état de détresse émotionnelle généralisée, avec des niveaux élevés d'anxiété, de dépression, de stress post-traumatique, d'insomnie et de symptômes psychosomatiques. Les violences sexistes et sexuelles (VS/VBG) sont apparues comme des facteurs majeurs de souffrance psychologique. Femmes et hommes ont fait part de sentiments de honte,

¹⁵ OPSCEN Daily Operational Brief -- 10 December 2025 – Burundi CO

¹⁶ Programme des Nations Unies pour le développement. [Rapport sur le développement humain 2025. Une affaire de choix : individus et perspectives à l'ère de l'IA](#)

¹⁷ PAM (2024). Plan stratégique de pays – Burundi (2024-2027)

¹⁸ [Burundi | World Bank Gender Data Portal](#)

¹⁹ UNHCR 2020. Refugee Policy Review Framework. Country Summary as of 30 June 2020: Burundi

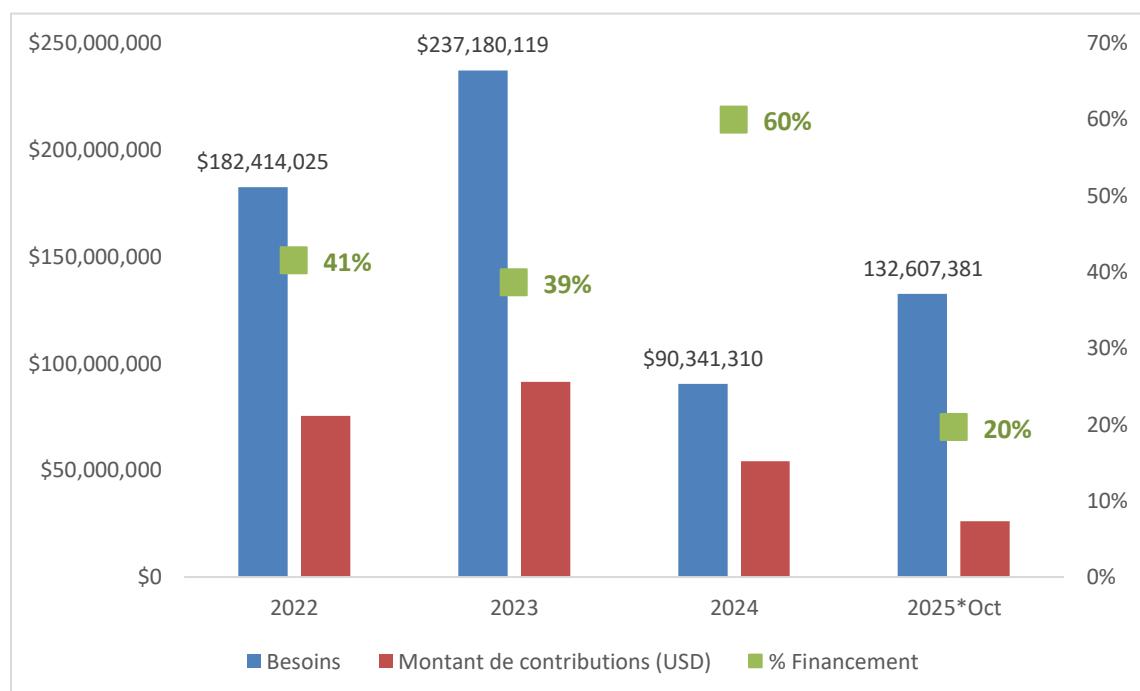
de culpabilité et d'isolement suite aux violences subies en RDC.²⁰

22. Depuis 2022, le Burundi est confronté à une inflation galopante et à une forte dépréciation du franc burundais (BIF), ce qui a considérablement réduit sa capacité d'importation et provoqué des pénuries généralisées de biens essentiels. La crise des carburants, l'un des défis les plus critiques, a perturbé les transports, augmenté les coûts de production et fait grimper les prix des biens et services. Ces problèmes, aggravés par la diminution des réserves de change, ont fragilisé l'économie, les taux de change au marché noir étant désormais plus de 250 % supérieurs au taux officiel. La hausse des coûts des intrants agricoles, l'augmentation des prix des carburants et l'instabilité monétaire ont encore érodé le pouvoir d'achat, privant des milliers de Burundais, y compris des réfugiés, de la possibilité de se procurer les produits de première nécessité. Selon les dernières données disponibles, le Burundi a connu en 2025 une **inflation alimentaire annuelle** de 39 pour cent.²¹

23. **Financement de l'aide humanitaire** Après avoir atteint un pic en 2023 (240 M USD), les besoins de financement humanitaire au Burundi ont chuté de plus de 50 % en 2024, avant de se stabiliser autour de 135 M USD en 2025. Cette tendance reflète une réduction significative des besoins. Toutefois ceux-ci sont localisés et sévères. Cette tendance s'accompagne d'un taux de financement en forte baisse (20 pour cent en 2025).²²

24. Depuis 2022, le Programme alimentaire mondial (PAM) a été le principal bénéficiaire onusien du financement humanitaire, à l'exception de l'année 2024 où il s'est classé en deuxième position. En moyenne, le PAM a reçu 38 % des ressources chaque année jusqu'en 2024, avec une part portée à 56 % en 2025. (Figure 3)

Figure 3 : Évolution de l'aide humanitaire au Burundi et couverture du Plan de réponse humanitaire (2014-2024)



²⁰ [UNHCR 2025. Mental health and psychosocial support needs assessment report: Burundi 2025 – DRC refugee response – October 13, 2025.](#)

²¹ [WFP APP Prices & Currencies. Monthly Update. October 2025.](#)

²² [OCHA Financial Tracking System](#)

Source : Bureau d'Evaluation, basé sur données du [OCHA Financial Tracking System](#)-Octobre 2025

25. Entre 2021 et 2023, l'aide publique au développement (APD) au Burundi représentait entre 17,1 pour cent (2021) et 23,5 pour cent (2023) du RNB. Cette tendance diffère de celle observée dans les pays voisins (Tanzanie, le Rwanda et la République démocratique du Congo) où l'APD ne dépasse pas 10 pour cent du RNB.²³

Programmes nationaux pertinents au soutien du PAM

26. Le PSP s'inspire de Vision Burundi Pays Émergent en 2040 et Pays Développé en 2060. Le gouvernement a élaboré des politiques et des programmes de réduction de la pauvreté, notamment le Plan National d'Investissement Agricole, les politiques nationales d'emploi, les stratégies énergétiques et d'industrialisation et le programme Merankabandi (protection sociale nationale). Le PSP vise à renforcer l'intégration des programmes et les liens entre les interventions humanitaires et de développement, grâce à un programme de résilience qui occupera une place importante dans la nouvelle stratégie nationale de protection sociale et renforcera les systèmes nationaux de prestation de services de protection sociale afin de soutenir l'expansion des filets de sécurité sociale, l'aide aux réfugiés et les transferts d'urgence.

27. Le PSP s'aligne avec le UNSDCF (2023-2027) qui vise à soutenir l'implémentation du Plan National de Développement 2018-2027. À travers ce dernier, le gouvernement vise à améliorer les conditions de vie et à réduire les inégalités, objectifs auxquels le PAM contribuera en soutenant le développement agricole et l'augmentation de la production alimentaire ; l'accès à l'énergie et aux infrastructures logistiques ; la protection sociale, la durabilité environnementale et le renforcement de la résilience ; et les partenariats.

28. Le gouvernement du Burundi a mis en place le Programme national d'alimentation scolaire (PNAS) en 2008, alors que les provinces du nord du pays étaient frappées par la sécheresse. En 2018, on estimait que 528 541 enfants de 703 écoles maternelles et primaires étaient aidés par le programme sur un total de plus de 2,4 millions d'enfants.²⁴ Le PAM soutient la mise en œuvre du programme depuis 2013. Le PSP (2024-2027) indique que « Le programme national de repas scolaires a progressé du point de vue des politiques, de la participation des communautés et de la mise en œuvre. Les pouvoirs publics ont besoin de bénéficier d'un appui supplémentaire concernant les achats locaux pour favoriser l'accès des petits exploitants au marché et affiner la stratégie de mise en œuvre du programme. »

3.2. Sujet de l'évaluation

Aperçu programmatique et opérationnel

29. Entre 2011 et 2021, les activités du PAM ont été axés sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le développement des capacités des institutions gouvernementales et la réponse humanitaire, notamment pour les réfugiés de la République Démocratique du Congo (RDC).

30. Dans le [Plan Stratégique de Pays Provisoire \(PSPP\) – Burundi \(Mars 2022-décembre 2024\)](#), le principal changement stratégique a résidé dans l'adoption d'une approche axée sur les systèmes alimentaires durables pour renforcer la résilience et une meilleure intégration des cinq résultats stratégiques : le renforcement des capacités du gouvernement burundais à mettre en œuvre des filets sociaux efficaces pour ceux qui subissent des chocs (dont climatiques), un programme innovant d'alimentation scolaire locale, plus connu sous le nom de « Home Grown School Feeding », axé sur l'augmentation de la production et de la transformation des aliments locaux, afin de renforcer la capacité des petits exploitants agricoles à répondre à une demande croissante d'aliments nutritifs et de qualité et enfin, des interventions de lutte contre la malnutrition liées aux chaînes de valeur alimentaires locales. Le PSPP a connu deux révisions budgétaires afin d'augmenter le budget des services communs dans la réponse humanitaire aux réfugiés de la RDC (services de télécommunication, chaîne d'approvisionnement et transferts monétaires), en 2022 ainsi qu'en

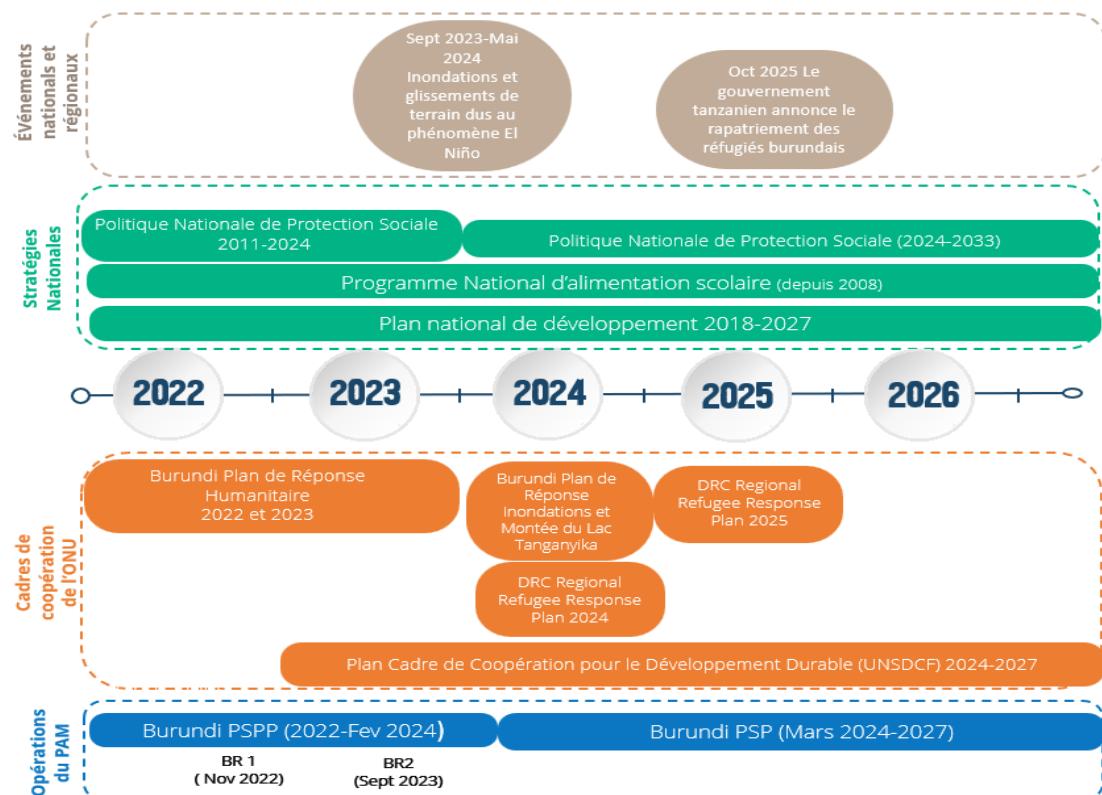
²³ [Foreign aid received as a share of national income](#)

²⁴ [PAM.224. Évaluation d'impact pilote du modèle d'approvisionnement en bons d'achat de produits de base au Burundi](#)

2023.

31. Dans le cadre du [Plan Stratégique de pays \(PSP\) – Burundi \(2024-2027\)](#), le PAM a pour intention de soutenir le gouvernement du Burundi dans la poursuite de sa vision d'amélioration des conditions de vie et de réduction des inégalités, dans le but de favoriser une croissance économique durable et équitable fondée sur des systèmes alimentaires performants, un capital humain solide et une meilleure gestion de l'environnement et des activités de réduction des risques de catastrophe à travers l'atteinte l'Objectif de développement durable (ODD) 2, "Faim Zéro" ainsi que l'ODD 17. Dans la version approuvée en 2024, le PAM a prévu de mettre l'accent sur « sauver des vies » grâce à des opérations d'urgence liées aux activités de renforcement de la résilience, notamment des déplacés de force et aux systèmes de protection sociale ainsi qu'à renforcer la capacité du gouvernement, tout en consolidant les voies vers la réalisation et la pérennisation des progrès en matière de systèmes alimentaires. Le PAM a également prévu d'offrir des services à la demande pour une meilleure efficacité de la réponse humanitaire. Les actions menées dans le cadre du programme « Changer des vies » visent à contribuer à une meilleure nutrition et au développement du capital humain des Burundais par la promotion d'une alimentation saine, en ciblant particulièrement les groupes vulnérables tels que les enfants, les femmes enceintes et allaitantes, les adolescents et les personnes souffrant de malnutrition et d'insécurité alimentaire, notamment personnes vivant avec le VIH et de la Tuberculose, tout en s'attaquant aux défis liés aux systèmes alimentaires liés aux petits exploitants agricoles, en particulier les femmes, afin de renforcer leurs liens avec les marchés grâce à des programmes locaux d'alimentation scolaire et de nutrition, notamment en soutenant les chaînes d'approvisionnement en aliments enrichis. Les activités de renforcement de la résilience avaient pour ambition d'être transformative en termes d'équité de genre et de prendre en compte les questions de nutrition et de climat, tout en visant à renforcer la cohésion sociale. Le PSP est aligné sur la « Vision Burundi Pays Émergent en 2040 et Pays Développé en 2060 » ainsi que le plan national de développement pour 2018-2027.

Figure 4: Aperçu du contexte et des opérations du PAM au Burundi



Source : *PSPP (2022-2024) et PSP (2024-2027) Burundi et révisions budgétaires*

Tableau 1 : Résultats Stratégiques et activités du PSPP (2022-2024) et du PSP Burundi (2024-2027)

Résultats Stratégiques (PSPP et PSP)	Activités PSPP (2022-2024)	Activités PSP (2024-2027)
SO 1: Les populations touchées par les chocs dans les zones ciblées, les rapatriés burundais, les déplacés internes et les réfugiés dans les camps peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base tout au long de l'année.	Activité 1: Fournir une aide alimentaire inconditionnelle et/ou une aide en espèces aux réfugiés dans les camps et les centres de transit.	Activité 1: Fournir une aide alimentaire inconditionnelle et/ou une aide en espèces aux réfugiés dans les camps et les centres de transit.
	Activité 2: Fournir une aide alimentaire inconditionnelle et/ou une aide en espèces aux déplacées à l'intérieur du pays et les rapatriés burundais.	Activité 2: Fournir une aide alimentaire inconditionnelle et/ou une aide en espèces aux ménages en situation d'insécurité alimentaire aiguë, notamment les ménages touchés par des chocs, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les rapatriés burundais.
		Activité 3: Fournir une alimentation adéquate et riche en nutriments, en temps opportun, ainsi qu'une communication sociale et comportementale transformatrice de genre, afin de compléter l'alimentation des garçons et des filles âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë, des femmes et des filles enceintes et allaitantes, des personnes vivant avec le VIH et des personnes sous traitement contre la tuberculose dans les camps de réfugiés et les zones ciblées.
SO 2: Les Burundais bénéficient d'une meilleure nutrition, d'une meilleure santé et d'une meilleure éducation, contribuant ainsi au capital humain tout au long de l'année.	Activité 3: Proposer des interventions nutritionnelles intégrées contribuant à la prévention de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois, les adolescentes, les femmes et les filles enceintes et allaitantes, ainsi que les personnes vivant avec le VIH et la tuberculose.	Activité 4: Proposer des interventions nutritionnelles intégrées contribuant à la prévention de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois, les adolescentes, les femmes et les filles enceintes et allaitantes, ainsi que les personnes vivant avec le VIH et la tuberculose.
		Activité 5: Promouvoir des repas scolaires sains et nutritifs auprès des enfants d'âge préscolaire et primaire dans les zones ciblées
SO 3: Les populations exposées à l'insécurité alimentaire et aux risques dans les zones ciblées, en particulier les femmes et les jeunes, les petits exploitants agricoles, les organisations paysannes et les acteurs de la chaîne de valeur, bénéficient de moyens de subsistance améliorés et plus durables tout au long de l'année grâce à des systèmes alimentaires résilients, efficaces et inclusifs.	Activité 4: Promouvoir des repas scolaires sains et nutritifs auprès des enfants d'âge préscolaire et primaire dans les zones ciblées	Activité 6: Fournir un ensemble intégré d'assistance aux petits exploitants agricoles et aux acteurs de la chaîne de valeur, leur permettant d'accéder équitablement aux technologies, innovations, compétences, intrants et services appropriés et de les utiliser pour améliorer leur productivité et leurs revenus, et accroître leur accès aux marchés.
	Activité 5: Fournir un meilleur accès aux technologies et au renforcement des capacités aux petits exploitants agricoles et aux acteurs de la chaîne de valeur alimentaire.	Activité 7: Fournir un ensemble intégré d'aide aux populations en situation d'insécurité alimentaire et à risque, y compris les réfugiés, et favoriser l'accès à des interventions de subsistance tenant compte de la nutrition, transformatrices en matière de genre et résiliences au changement climatique.
	Activité 6: Fournir aux ménages en insécurité alimentaire ou à risque d'insécurité alimentaire des moyens de subsistance tenant compte l'aspect nutritionnel et transformateur en matière de genre	

Résultats Stratégiques (PSPP et PSP)	Activités PSPP (2022-2024)	Activités PSP (2024-2027)
SO 4: Le gouvernement et les acteurs nationaux du Burundi ont renforcé leurs capacités, leurs systèmes et leurs services pour planifier, concevoir, mettre en œuvre et suivre l'aide alimentaire et nutritionnelle, les systèmes alimentaires, les repas scolaires et les politiques et stratégies de protection sociale, d'ici 2024 (PSPP)/2027 (PSP).	Activité 7: Fournir des services de conseil et d'assistance technique, des compétences et des ressources au gouvernement, au secteur privé, à la Croix-Rouge du Burundi et aux ONG pour la conception et la mise en œuvre d'une aide alimentaire et nutritionnelle efficace et sensible au genre, incluant la chaîne d'approvisionnement, la protection sociale, l'alimentation scolaire, la nutrition, les systèmes alimentaires durables, la préparation aux urgences, l'alerte précoce et l'action anticipée fondée sur les prévisions	Activité 8: Fournir un soutien au renforcement des systèmes pour la co-création, la conception et la mise en œuvre de programmes efficaces d'aide alimentaire et nutritionnelle, notamment pour les chaînes d'approvisionnement, la protection sociale, les repas scolaires, les systèmes alimentaires durables et les systèmes d'alerte précoce et de préparation aux situations d'urgence.
SO 5 : Le gouvernement et les partenaires humanitaires et de développement ont accès à des services communs fiables et à une expertise qui leur permettent d'atteindre les personnes vulnérables et de répondre aux besoins et aux urgences tout au long de l'année.	Activité 8: Fournir des services à la demande en matière de chaîne d'approvisionnement, de télécommunications d'urgence et de services informatiques au gouvernement, aux partenaires du développement et aux acteurs humanitaires.	Activité 9: Fournir des services de chaîne d'approvisionnement à la demande, de télécommunications d'urgence et de technologies de l'information aux partenaires gouvernementaux, de développement et humanitaires.

Source : Bureau d'évaluation

Aperçu de la situation financière

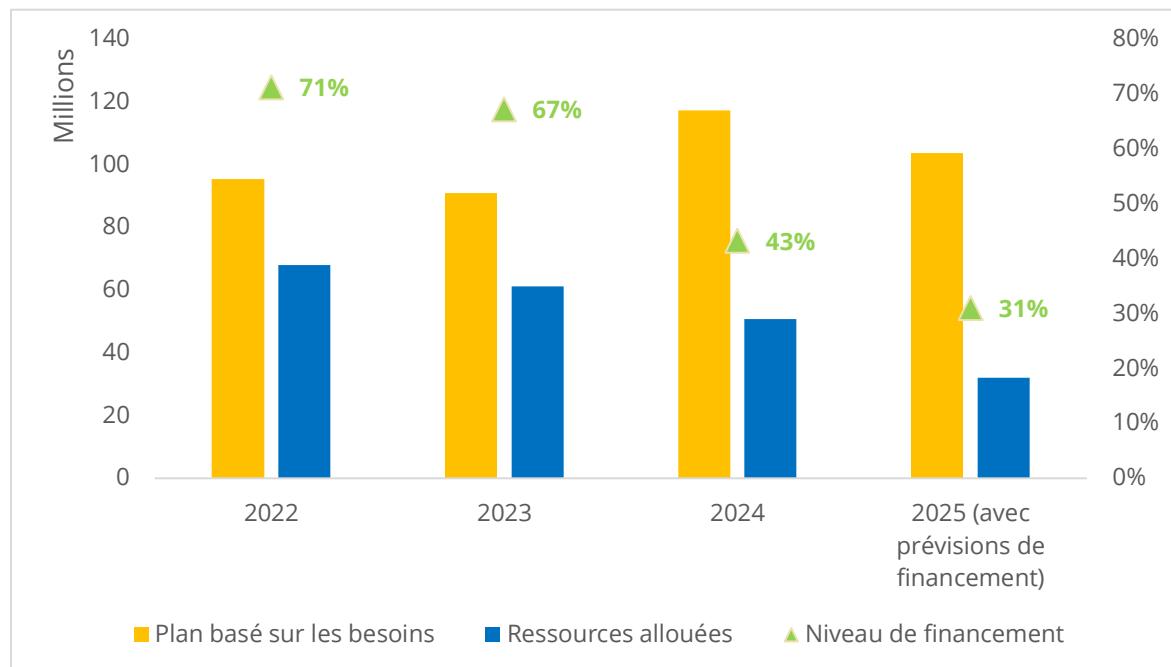
32. Au terme de sa mise en œuvre, le PSPP (2022-2024) avait été financé à 69.55 pour cent du plan basé sur les besoins (PBB) total (cad 200,754 dollars)²⁵. En date d'octobre 2025, soit un an et demi après son démarrage, le PSP (2024-2027) avait mobilisé environ 137 million USD, c'est-à-dire environ 33 pour cent du PBB total (416,300,176 USD).

33. En analysant la situation financière annuelle depuis 2022, on constate que les opérations ont été financées à hauteur de 53 pour cent en moyenne par an. Toutefois, depuis 2022, le niveau de financement annuel s'est progressivement détérioré, passant de 71 pour cent en 2022 à seulement 31 pour cent en 2025²⁶ (voir Figure 1).

²⁵ FACTory, rapport Resource -Burundi PSPP

²⁶ FACTory rapport Country Historical with Forecast - données extraites en octobre 2025

Figure 5 : PBB et ressources allouées sur une base annuelle



Source: FACTory rapport *Country Historical with Forecast* - données extraites en octobre 2025

34. Le niveau de financement parmi les EDS n'est pas réparti de manière équitable. En examinant le PSPP, les EDS 1 et 5 ont été les mieux financés (avec respectivement 86 et 85 pour cent des besoins couverts), tandis que le SO4 n'a pas atteint les 20 pour cent de couverture financière (voir tableau 1). Dans le cadre du PSP (2024-2027), les EDS les mieux financés sont les EDS 3 (54.7 pour cent) et 1 (37.8 pour cent).

Tableau 2 : Vue d'ensemble financière cumulative du PSPP du Burundi [Mars 2022- Février 2024]

Orientation	Effet Direct Stratégiques (EDS)	Activités	Plan basé sur les besoins (PBB)/USD	Ressources allouées	Niveau de financement (%)
Réponse aux crises	EDS 1-Shock-affected populations in targeted areas, Burundi returnees, IDPs, refugees in camps, can meet their basic food needs all year around	Act. 1	28,275,682	23,967,389	84.8%
		Act. 2	22,830,708	19,329,182	84.7%
		Ressources non allouées au niveau d'Activité		749,350	non applicable
	Suos-total EDS 1		51,106,390	44,045,921	86.2%
Renforcement de la résilience	EDS 2- Children 6-59 months,adolescent girls, pregnant and lactating women, PLHIV and TB clients in the targeted provinces have improved nutritional status throughout the year.	Act. 3.	28,979,560	16,191,092	55.9%
	Suos-total EDS 2		28,979,560	16,191,092	55.9%
	EDS 3-Vulnerable populations,including school aged children and food value chain actors in Burundi have access to and contribute to healthier, resilient, nutrition-sensitive and gendertransformative food systems by 2024	Act. 4	56,598,480	36,618,659	64.7%
		Act. 5	2,462,923	2,897,747	117.7%
		Act. 6	14,831,418	11,755,547	79.3%
	Suos-total EDS 3		73,892,821	51,271,953	69.4%
Renforcement de la résilience	EDS 4-Government and national actors in Burundi have strengthened capacities, systems and services by 2024	Act. 7	8,074,354	1,535,719	19.0%
	Suos-total EDS 4		8,074,354	1,535,719	19.0%
Réponse aux crises	EDS 5-The Government of Burundi,humanitarian and development partners can reach vulnerable people and to respond to the needs and to emergencies through out the year	Act. 8	6,702,779	5,728,481	85.5%
Suos-total EDS 5			6,702,779	5,728,481	85.5%
	Ressources non allouées			14,859,760	non applicable
	Coûts opérationnels directs (COD)		168,755,904	133,632,926	79.2%
	Coûts d'appui directs (CAD)		20,197,126	12,798,479	63.4%
	Coûts d'appui indirects (CAI)		11,801,488	7,734,987	65.5%
	Total		200,754,518	154,166,392	76.8%

Source: SPplus, Rapport ACR1, irm.analytics

Tableau 3 : Vue d'ensemble financière cumulative du PSP du Burundi [Mars 2024- Décembre 2027]²⁷

Orientation	Effet Direct Stratégiques (EDS)	Activités	Plan basé sur les besoins (PBB)/USD	Ressources allouées	Niveau de financement (%)
Réponse aux crises	EDS 1: Les populations touchées par les chocs dans les zones ciblées, les rapatriés burundais, les déplacés internes et les réfugiés dans les camps peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base tout au long de l'année.	Act. 1	64,505,631	26,070,575	 40.4%
		Act. 2	50,447,050	19,972,197	 39.6%
		Act. 3	13,154,152	2,410,614	 18.3%
	Sous-total EDS 1		#####	48,453,386	 37.8%
Renforcement de la résilience	EDS 2: Les Burundais bénéficient d'une meilleure nutrition, d'une meilleure santé et d'une meilleure éducation, contribuant ainsi au capital humain tout au long de l'année.	Act. 4	39,181,264	8,104,110	 20.7%
		Act. 5	#####	30,832,918	 21.3%
			#####	38,937,028	 21.2%
	EDS 3: Les populations exposées à l'insécurité alimentaire et aux risques dans les zones ciblées, en particulier les femmes et les jeunes, les petits exploitants agricoles, les organisations paysannes et les acteurs de la chaîne de valeur, bénéficient de moyens de subsistance améliorés et plus durables tout au long de l'année grâce à des systèmes alimentaires résilients, efficaces et	Act. 6	4,410,031	3,418,370	  77.5%
		Act. 7	20,034,168	9,963,300	 49.7%
	Sous-total EDS 3		24,444,199	13,381,670	 54.7%
	EDS 4: Le gouvernement et les acteurs nationaux du Burundi ont renforcé leurs capacités, leurs systèmes et leurs services pour planifier, concevoir, mettre en œuvre et suivre l'aide alimentaire et nutritionnelle, les systèmes alimentaires, les repas scolaires et les politiques et stratégies de protection sociale, d'ici 2027.	Act. 8	8,381,533	1,682,343	 20.1%
			8,381,533	1,682,343	 20.1%
Réponse aux crises	EDS 5: Le gouvernement et les partenaires humanitaires et de développement ont accès à des services communs fiables et à une expertise qui leur permettent d'atteindre les personnes vulnérables et de répondre aux besoins et aux urgences tout au long de l'année.	Act. 9	15,001,023	4,304,728	 28.7%
			15,001,023	4,304,728	 28.7%
	Ressources non allouées			7,061,185	non applicable
	Coûts opérationnels directs (COD)		#####	113,820,340	 31.7%
	Coûts d'appui directs (CAD)		32,326,542	11,427,083	 35.3%
	Coûts d'appui indirects (CAI)		24,410,162	7,734,987	 31.7%
	Total		#####	132,982,410	 31.9%

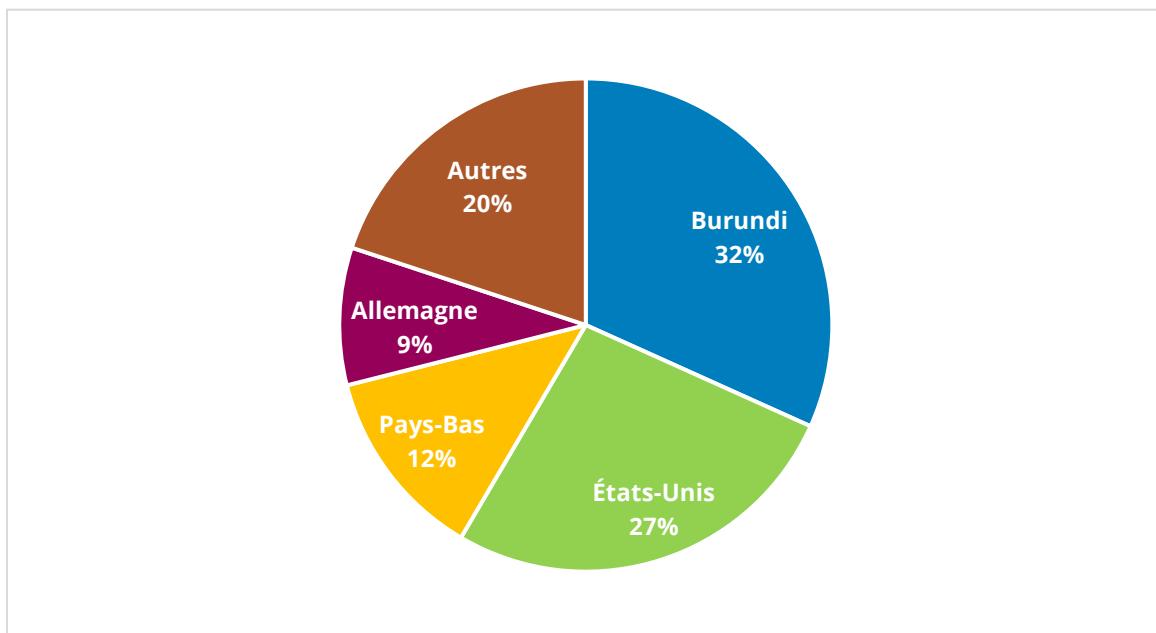
Source:SPAplus, Rapport ACR1, irm.analytics- Données en date de septembre 2025

35. Depuis 2022, la République du Burundi a contribué à plus d'un tiers (32 %) des ressources totales mobilisées pour le PSPP et le PSP, cumulativement. Un pic a été observé en 2023, année durant laquelle le gouvernement burundais a fourni à lui seul la moitié des ressources reçues par le PAM pour le PSPP. Les États-Unis représentent le deuxième donateur le plus important, avec une contribution cumulative de 27 pour cent depuis le début de la période d'évaluation. Parmi les autres donateurs majeurs figurent les Pays-Bas et l'Allemagne (voir Figure 7).²⁸

²⁷ En date de décembre 2025

²⁸ FACTory rapport Country Historical with Forecast - données extraites en octobre 2025

Figure 6 : Principaux donateurs (PSPP et PSP) 2022-2025



Source : FACTory rapport Country Historical with Forecast - données extraites en octobre 2025

Aperçu des bénéficiaires et des distributions

36. Les bénéficiaires effectifs annuels sont restés relativement stables, avec une moyenne d'environ 1,2 million de personnes assistées par an. Le PAM a atteint ses objectifs en 2023 et les a même dépassés en 2024, en apportant une aide à 112 % des bénéficiaires prévus (voir Figure 7). Le fait que le PAM ait assisté un nombre de bénéficiaires supérieur aux prévisions peut s'expliquer par l'augmentation du nombre d'élèves inscrits dans les écoles publiques bénéficiant du programme de cantines scolaires du PAM, ainsi que par l'augmentation de l'afflux des réfugiés en provenance de la RDC.²⁹

37. En raison de contraintes budgétaires, et afin de maintenir le nombre de bénéficiaires nécessitant une assistance, le PAM a été contraint de réduire les rations ou de raccourcir la durée de l'assistance³⁰. Cela s'est traduit par de faibles taux de réalisation pour les distributions alimentaires et les transferts monétaires (voir Figure 10 Annexe II), par un apport nutritionnel insuffisant des rations, et par une réduction des jours d'alimentation (surtout dans le cadre du programme d'alimentation scolaire)³¹.

38. Les bénéficiaires des repas scolaires ont représenté en moyenne 54 pour cent des personnes assistées chaque année, suivis par ceux atteints via transfert de ressources non assortis de conditions (URT) (28 pour cent). On voit que le nombre de bénéficiaires effectifs de l'URT a plus que doublé depuis 2022, passant de 201,060 à 463,273 en 2024 (voir Figure 8)

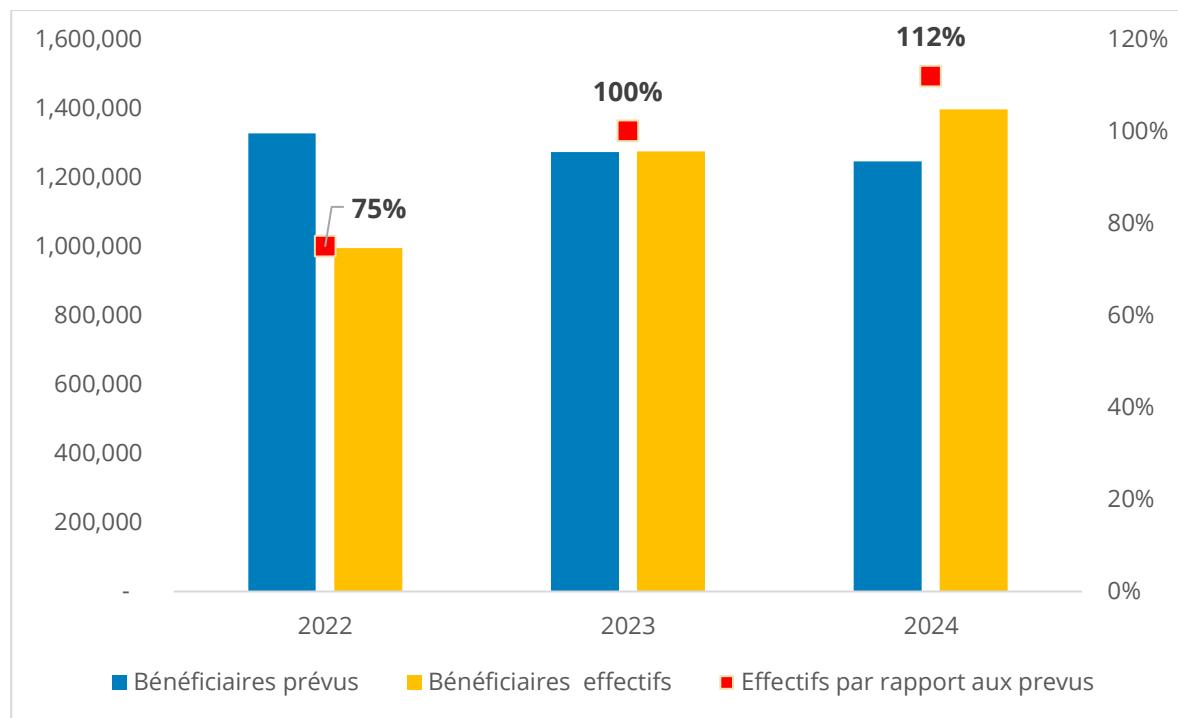
39. La répartition entre hommes et femmes assistés est restée globalement équilibrée (voir Figure 9). En ce qui concerne l'âge, les enfants âgés de 5 à 11 ans et de 12 à 17 ans ont systématiquement constitué le groupe le plus important de bénéficiaires, représentant respectivement 36 et 37 pour cent en moyenne chaque année (voir Figure 11 Annexe II)

²⁹ Rapports annuels de pays, Burundi, 2023 et 2024

³⁰ Rapports annuels de pays, Burundi, 2023 et 2024

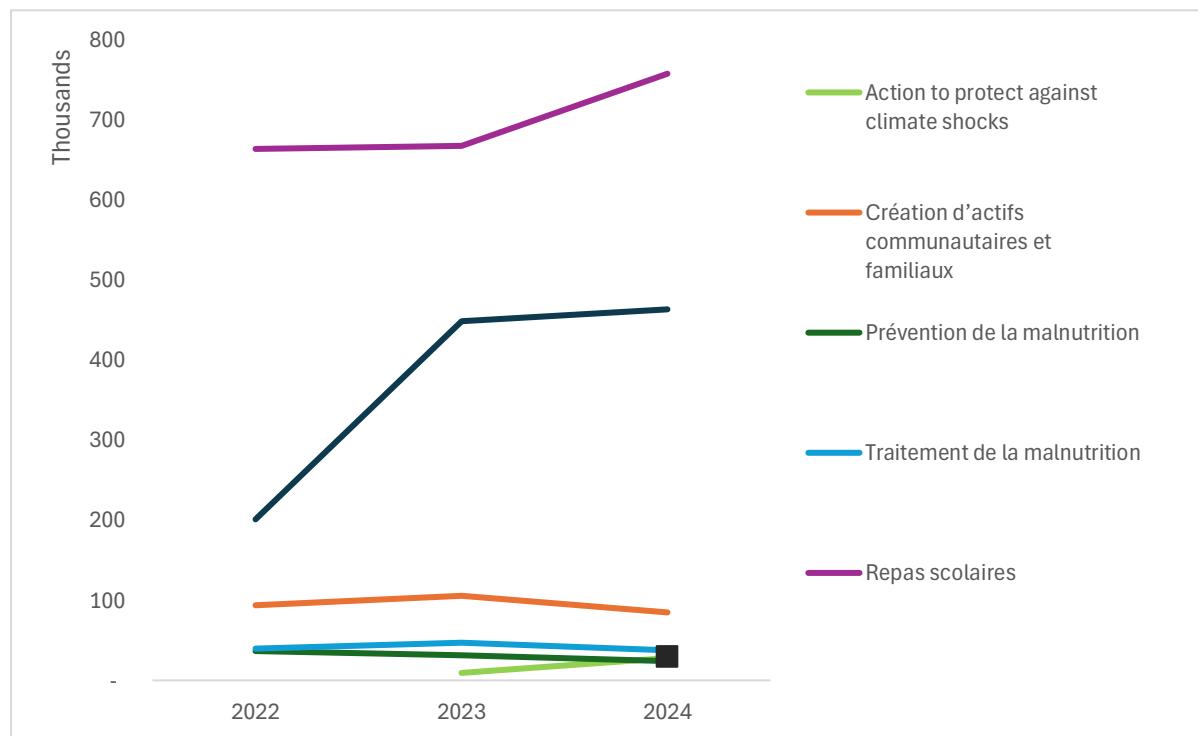
³¹ Selon les données disponibles, tant en 2023 qu'en 2024, plus de 95 pour cent des rations distribuées ont été jugées nutritionnellement inadéquates. Source : Nutrition Division, Monitoring Evaluation, Research and Innovation Unit.

Figure 7 : Bénéficiaires prévus et effectifs du PSPP (2021-2022) et PSP (2022-2026)



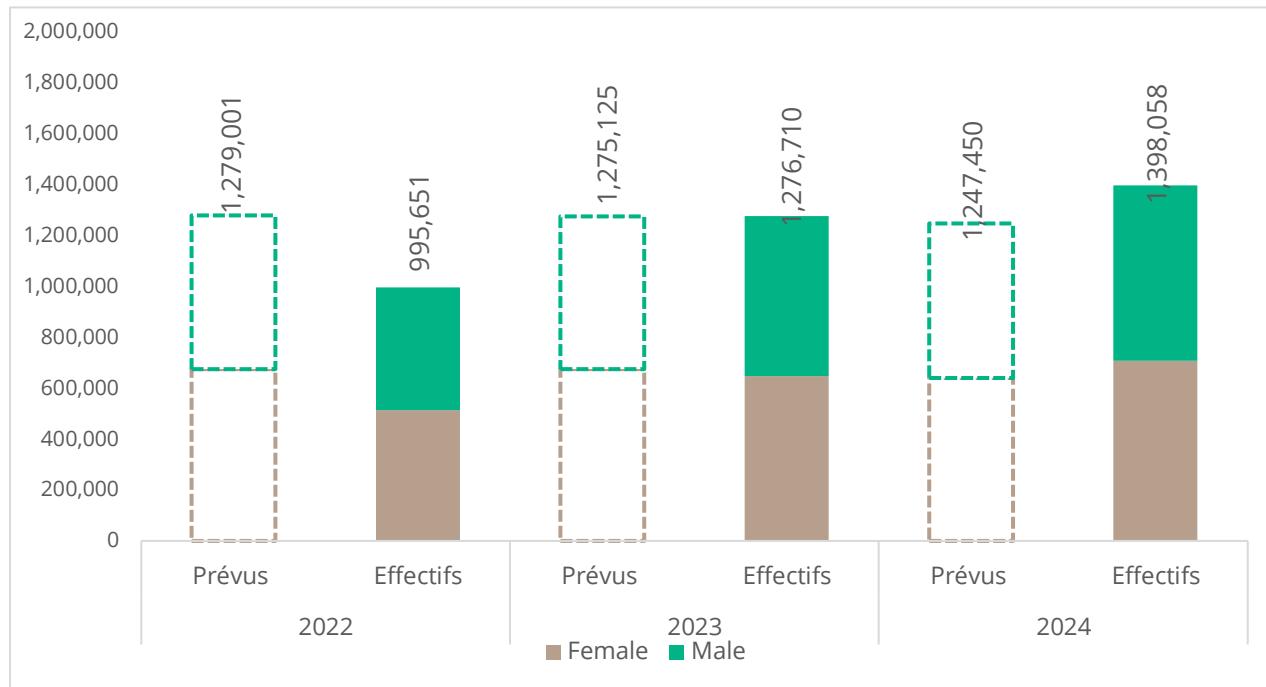
Source : Comet

Figure 8 : Bénéficiaires effectifs du PSPP (2022-2024) et PSP (2024-2027), composition par modalité d'intervention



Source : Comet

Figure 9 : Bénéficiaires prévus et effectifs selon le genre, PSPP (2022-2024) et PSP (2024-2027)



Source : Comet

4. Portée, critères et questions de l'évaluation

40. Portée programmatique : En ce qui concerne la portée programmatique, l'évaluation se concentrera sur l'appréciation des progrès affichés dans la réalisation des effets directs escomptés et des résultats transversaux du PSPP et PSP, en tenant compte de tout effet inattendu, qu'il soit positif ou négatif. Tout en veillant à couvrir toutes les composantes du PSP, l'évaluation portera une attention particulière au **programme Home Grown School feeding HGSF**, ainsi que le **renforcement de la capacité du gouvernement burundais**, dans la préparation et la réponse aux effets des changements climatiques ainsi qu'à la mise en œuvre des filets sociaux efficaces.

41. Portée temporelle : En termes de **portée temporelle**, l'évaluation englobera le **plan stratégique de pays provisoire (PSPP) couvrant la période du 1^{er} Mars 2022 au 31 décembre 2024** et le **plan stratégique de pays (PSP) du 1^{er} Mars 2024 au 31 décembre 2027**. La période couverte commence avec la conception et mise en œuvre du PSPP 2022 – 2024 et se termine à la fin de la collecte des données de l'évaluation, prévue en mai 2026. Au cours de cette période, l'évaluation analysera la façon dont le plan stratégique de pays s'appuie sur les activités antérieures ou s'en écarte, et déterminera si le changement stratégique envisagé au départ a eu lieu et, le cas échéant, quels en sont les résultats.

42. L'évaluation adoptera les critères d'évaluation standards du CAD/OCDE, c'est-à-dire : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, et la durabilité. En outre, elle s'attachera à évaluer le respect des principes humanitaires, les questions de protection, la redevabilité envers les personnes touchées, le changement climatique, et, dans la mesure du possible, les effets différentiels sur les hommes, les femmes, les filles, les garçons, les personnes handicapées et autres groupes socio-économiques.

43. L'évaluation visera à répondre à cinq questions principales, chacune étant subdivisée en sous-questions. Ces questions et sous-questions ont été élaborées à partir de la revue documentaire et des échanges avec le bureau de pays. Elles seront affinées et validées lors de la phase de cadrage, en fonction de leur pertinence et de leur adéquation avec le plan stratégique de pays et le contexte national, ainsi que la mise en œuvre des activités du PAM au Burundi.

Tableau 4 : Questionnes d'évaluation

Question d'évaluation 1 – Dans quelle mesure et de quelle manière le PSP est-il fondé sur des preuves et stratégiquement conçu pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et dans quelle mesure s'est-il adapté au fil du temps? (Pertinence)	
1.1	Le PSP, dans sa conception et sa mise en œuvre, a-t-il été correctement intégré et axé sur les avantages comparatifs spécifiques du PAM au Burundi, en s'appuyant sur des hypothèses现实的, notamment en matière de financement ?
1.2	Dans quelle mesure le positionnement stratégique du PAM est-il resté pertinent, au regard de l'évolution du contexte et des besoins, des fonds disponibles, des priorités des politiques et des capacités nationales, et le Cadre de coopération des Nations Unies ? Y a-t-il eu des opportunités manquées, ou des effets positifs ou négatifs imprévus ?
Question d'évaluation 2 – Quelle a été la contribution des PSPP et PSP à la sécurité alimentaire et à la nutrition au Burundi, prenant en compte le contexte? (Efficacité, durabilité)	
2.1	Quels résultats le PAM a-t-il obtenu pour améliorer les besoins en sécurité alimentaire et nutritionnels des réfugiés, améliorer la diversification et l'accès à des produits nutritionnels, des activités génératrices de revenus résilientes au climat ainsi que pour répondre aux demandes de services des partenaires pertinents ?
2.2	Quels résultats peuvent être associés à l'opérationnalisation du modèle HGSF dans le PSP, notamment en termes de revenus, de moyens de subsistance durables, de productivité agricole, de diversification, de viabilité commerciale et de renforcement de capacités nationales/ infranationales de mise en œuvre du HGSF ? De manière plus spécifique, dans quelle mesure le modèle HGSF est-il susceptible de produire des résultats qui dureront sur le long terme ?
2.3	Dans quelle mesure et de quelle manière les résultats obtenus dans le cadre du PSPP et PSP sont-ils susceptibles d'être durables, en particulier d'un point de vue financier, social et institutionnel ? Dans quelle mesure et comment le PAM a-t-il mis en place les conditions nécessaires pour assurer la pérennité des résultats, y compris des plans appropriés pour la transition et le transfert des responsabilités, le cas échéant ?
Question d'évaluation 3 - Dans quelle mesure le PAM a-t-il abordé les enjeux transversaux pertinents dans le contexte des opérations du PAM au Burundi ?	
3.1	Dans quelle mesure et de quelle manière le PAM s'est-il assuré de l'intégration de la protection et de la redevabilité aux populations affectées dans ses interventions et notamment avec les réfugiés ? Comment le PAM a contribué à l'autonomisation des femmes et à l'inclusion au sens large ?
Question d'évaluation 4 - Dans quelle mesure le PAM a-t-il utilisé ses ressources de manière efficiente pour contribuer aux résultats ? (Efficience)	
4.1	Dans quelle mesure le PAM a-t-il orienté et priorisé stratégiquement ses interventions pour optimiser l'utilisation de ressources limitées (par exemple le modèle d'alimentation scolaire) ?
Question d'évaluation 5 - Quels sont les facteurs critiques, internes et externes au PAM, qui expliquent la performance et la durabilité des résultats ? (Durabilité, Efficacité et efficience)	
5.1	Dans quelle mesure les partenariats stratégiques et opérationnels – y compris avec le gouvernement, le secteur privé et les IFIs – ont-ils été adaptés, et comment ont-ils contribué à la durabilité des résultats du programme ?
5.2	Dans quelle mesure des facteurs tels que le contexte, les capacités nationales, les mécanismes de financement et l'appropriation par les parties prenantes ont-ils influencé les résultats, ainsi que la pérennisation et l'extension du modèle HGSF ?
5.3	Dans quelle mesure les mécanismes institutionnels, y compris les ressources humaines, les systèmes de suivi et d'évaluation y compris les mécanismes de retour d'information communautaire (CFM) ont-ils été adéquats pour réaliser les résultats envisagés ?

5. Approche méthodologique et considérations éthiques

5.1. Approche méthodologique pour l'évaluation

44. L'évaluation appliquera une approche fondée sur la théorie du changement, intégrant des données qualitatives et quantitatives pour garantir une analyse complète. Une triangulation systématique des données provenant de différentes sources et méthodes doit être réalisée afin de valider les résultats et de réduire les biais dans le jugement évaluatif.

45. Il est important d'assurer que la justification des méthodes - ainsi que leur pertinence dans le contexte spécifique de l'évaluation du PSP du Burundi et leur rôle dans la réponse aux questions d'évaluation - soient clairs. Les éléments de la méthodologie présentés dans ces TdR sont des suggestions pour la considération de l'équipe d'évaluation au moment de la préparation de la proposition, et qui devront être enrichies et contextualisées davantage.

5.1.1. Cadre conceptuel

La théorie du changement (TdC) illustre la logique d'intervention du PAM et les relations causales entre activités, produits et les résultats attendus en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Elle permet de visualiser la logique du programme et d'identifier les hypothèses clés.

Pour l'évaluation, il sera nécessaire :

- De reconstituer la TdC avant la mission de cadrage, puis de l'actualiser et l'affiner avec le bureau pays.
- De vérifier sa cohérence et pertinence par rapport aux objectifs du PSP, en confrontant les hypothèses aux données empiriques.

L'actualisation devra :

- Cartographier les interdépendances et synergies entre les Effets Directs Stratégiques (EDS).
- Définir des hypothèses et risques communs (climat, sécurité, stabilité politique) en plus des hypothèses spécifiques.
- Intégrer les thématiques transversales (genre, durabilité environnementale, renforcement des capacités).
- Mettre à jour la TdC pour chaque EDS en fonction du contexte opérationnel et des révisions budgétaires.

Enfin, l'évaluation analysera les facteurs contextuels, institutionnels et individuels ayant influencé les résultats, afin d'expliquer les succès ou échecs des interventions.

Cadre analytique (matrice d'évaluation)

46. L'évaluation adoptera une approche méthodologique mixte, combinant des éléments quantitatifs et qualitatifs. Cette approche permettra de saisir la complexité des interventions du PAM et d'appréhender les différents niveaux d'effets, depuis les activités jusqu'aux résultats atteints durant la période de la mise en œuvre.

47. Le cadre analytique de l'évaluation permettra d'affiner les questions d'évaluation, les dimensions et axes d'analyse, les indicateurs de performance, les sources de données et les méthodes et techniques

d'analyse. Il s'agit d'un outil essentiel pour orienter la collecte et l'analyse des données et pour garantir la pertinence et la crédibilité de l'évaluation. Le cadre analytique, sera présenté sous forme de « matrice d'évaluation ».

5.1.2. Collecte des données

Données quantitatives

48. Les données quantitatives proviendront des sources secondaires et primaires. Les sources secondaires comprennent : les données du PAM sur les activités, les bénéficiaires, les ressources humaines et financières, et les résultats des différentes activités mises en œuvre ; les données des enquêtes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; les données de suivi.

Données qualitatives

49. Les données qualitatives pourront être obtenues par le biais d'entretiens individuels, de groupes de discussion et d'observations de terrain.

50. **Entretiens individuels** : Les entretiens individuels pourront être réalisés avec des bénéficiaires du PSPP et du PSP, des acteurs clés des institutions partenaires, des responsables du PAM au Burundi et dans le bureau régional, des autorités locales et bailleurs de fonds. Un **échantillonnage en boule de neige** sera utilisé pour identifier d'autres participants potentiels à partir des participants initiaux. La technique de la boule de neige facilite l'accès aux communautés isolées en s'appuyant sur des contacts initiaux pour instaurer la confiance et élargir progressivement le réseau. Elle permet ainsi de surmonter les barrières de confiance, d'atteindre des individus dispersés géographiquement et d'exploiter les réseaux sociaux existants pour atteindre un échantillon plus large.

51. **Groupes de discussion** : Les groupes de discussion seront organisés avec des groupes de bénéficiaires et non bénéficiaires pour recueillir leurs perceptions et leurs expériences. Cette technique adoptera un **échantillonnage hétérogène** par lequel l'équipe d'évaluation sélectionnera des participants ayant des caractéristiques différentes pour obtenir une diversité de perspectives. Cette méthode d'échantillonnage peut révéler des perspectives contrastées et faciliter la compréhension de la manière dont différents groupes sont affectés par les interventions. Afin de trianguler et de compléter les perspectives des personnes touchées (si l'équipe ne peut pas organiser de groupes de discussion en raison de contraintes d'accès), le Bureau de l'évaluation explorera avec le Bureau de pays la possibilité de s'appuyer sur les données anonymisées issues des mécanismes communautaires de remontée de l'information.

52. **Observations de terrain** : Les visites seront réalisées dans les écoles, les sites d'interventions des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A), les sites de distribution de l'assistance alimentaire pour les personnes déplacées internes (PDI) et les réfugiés pour observer les activités et les interactions sur le terrain. En premier lieu, **les sites d'observation** seront échantillonnés en fonction de leur représentativité ou de leur intérêt particulier pour l'évaluation. En deuxième lieu, un **échantillonnage des moments** d'observation sera effectué pour capturer différents aspects des activités et des interactions.

53. **Analyse des documents** : Analyse des documents pertinents (rapports divers relatifs aux opérations du PAM au Burundi, revues internes, évaluations, articles académiques, etc.) pour contextualiser les résultats de l'évaluation.

54. Les rapports d'autres évaluations du PAM constituent une source précieuse de données pour cette évaluation (Voir annexe 10). Elles incluent, entre autres, l'évaluation de la réponse d'urgence du PAM aux crises prolongées au Sahel et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et centrale (2018-2023)³²³³, l'évaluation de la Politique du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence, en cours, avec le Burundi comme l'une des études de cas, ainsi que l'évaluation stratégique de la contribution des activités d'alimentation scolaire à la réalisation des Objectifs de développement durable.

³² [Évaluation de la réponse d'urgence du PAM aux crises prolongées au Sahel et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et centrale 2018-2023 - Vol 1](#)

³³ [Évaluation de la réponse d'urgence du PAM aux crises prolongées au Sahel et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et centrale 2018-2023 - Vol 2](#)

5.1.3. Analyse des données

Analyse des données quantitatives

55. Les données quantitatives seront analysées à l'aide de méthodes statistiques appropriées. Cela peut inclure le calcul des indicateurs de performance, le cas échéant, et analyse des tendances temporelles et analyse de coupe instantané. Le **calcul des indicateurs de performance prédéfinis** (taux de couverture, taux de participation, taux de malnutrition, etc.) se fera pour évaluer l'efficacité des interventions. L'analyse pourra aussi relever les écarts entre les prévisions et réalisations et les domaines nécessitant des améliorations. L'**analyse des tendances temporelles**, le cas échéant, consistera en l'utilisation de méthodes statistiques pour analyser l'évolution des indicateurs dans le temps et identifier les tendances émergentes. Dans ce cas, l'analyse des données quantitatives se concentrerait sur une vue instantanée des réalisations par rapport aux objectifs fixés pour une période donnée.

Analyse des données qualitatives

56. Le bureau de l'évaluation encourage l'utilisation de diverses approches pour les évaluations des PSP. Les méthodes d'analyse peuvent inclure : L'analyse comparative; l'analyse de contribution ; l'analyse de contenu. Par exemple les données qualitatives pourront être analysées à l'aide de techniques d'analyse de contenu et d'analyse comparative. L'analyse de contenu permettra d'identifier les thèmes émergents, les tendances, ainsi que les facteurs explicatifs des résultats observés. L'analyse comparative permettra la comparaison des résultats obtenus dans différents domaines d'intervention, tels que la réponse d'urgence, l'appui à la résilience, le renforcement des capacités institutionnelles, et l'alimentation scolaire.

5.1.4. Triangulation des données

57. La triangulation des données permettra de renforcer la validité des conclusions de l'évaluation en combinant différentes sources et méthodes de collecte et d'analyse. Les données quantitatives et qualitatives seront utilisées de manière complémentaire pour fournir une compréhension plus complète des effets des activités du PAM au Burundi.

5.1.5. Intégration du genre et de l'inclusion

58. L'évaluation accordera une attention particulière aux inégalités de genre et aux besoins spécifiques des groupes vulnérables (personnes handicapées, minorités, personnes jeunes et âgées, etc.). Les données seront désagrégées par sexe et d'autres caractéristiques pertinentes afin d'identifier les effets différentiels des interventions du PAM.³⁴

5.2. Quelques considérations préliminaires sur l'évaluabilité

59. Cette évaluation de PSP pourra s'appuyer sur plusieurs sources de données probantes secondaires. À l'Annexe 10 figurent une liste des évaluations de PSP précédentes ainsi que toutes les évaluations couvrant la période d'évaluation. Au cours de la phase de cadrage, il sera attendu de l'équipe d'évaluation qu'elle mène une étude d'évaluabilité approfondie et qu'elle juge de manière critique de la disponibilité, de la qualité et des lacunes des données afin d'éclairer son choix des méthodes d'évaluation. Cela inclura une analyse du cadre de résultats et des indicateurs connexes dans l'objectif de l'élargir la pré-évaluation réalisée par le Bureau de l'évaluation.

60. L'équipe d'évaluation passera en revue et étudiera ces limites et concevra des mesures pour en atténuer les effets. Toute autre difficulté liée à l'évaluabilité identifiée par l'équipe durant la phase de cadrage figurera dans le rapport de cadrage, assortie, dans la mesure du possible, de mesures d'atténuation adaptées.

³⁴ Lors du choix des méthodes d'évaluation, l'équipe d'évaluation consultera la Note technique du Bureau de l'évaluation - Intégrer le genre aux évaluations du PAM et la Note technique « Conseils pratiques sur l'inclusion du handicap dans les évaluations ».

5.3 Normes et principes éthiques et utilisation des outils d'intelligence artificielle (IA)

61. Conformément aux normes éthiques du PAM et du GNUE, l'évaluation du CSP devra garantir le respect des principes d'intégrité, de reddition des comptes, de respect et de bienveillance à toutes les étapes du processus.³⁵ En accord avec ces principes, il est impératif d'obtenir un consentement éclairé de tous les participants, de protéger leur vie privée et leur anonymat, et de veiller à une participation inclusive de toutes les parties prenantes, en particulier les femmes et les groupes socialement exclus. La sensibilité culturelle doit être une priorité, tout comme le respect de l'autonomie des participants. Enfin, il est essentiel de s'assurer que les résultats de l'évaluation ne nuisent pas aux personnes ou aux communautés concernées, conformément au principe de bienveillance qui consiste à contribuer au bien-être tout en minimisant les préjudices.

62. L'équipe du Bureau de l'évaluation qui a été désignée pour travailler sur cette évaluation n'a pas été impliquée dans la conception, la mise en œuvre, la gestion financière ou le suivi du PSPP et du PSP du PAM pour le Burundi, n'a pas d'intérêt personnel et n'ont pas d'autres conflits d'intérêts potentiels ou perçus.³⁶

63. Tous les membres de l'équipe d'évaluation seront tenus de respecter les [Directives éthiques 2020 du GNUE](#) et les [Directives 2014 sur l'intégration des droits humains et l'égalité de genre aux évaluations](#). En plus de signer un engagement de conduite éthique dans ses activités, l'équipe d'évaluation s'engagera également à signer une déclaration de confidentialité et de sécurité d'internet et des données.³⁷

64. Toute allégation de faute ou de mauvaise conduite (fraude, détournement, mauvais usage des actifs du PAM, harcèlement sexuel, etc.) identifiée par l'équipe d'évaluation au cours de l'évaluation devra être signalée immédiatement au Bureau de l'Inspection et des Enquêtes (OIGI) du PAM via la ligne d'urgence (<http://www.wfphotline.ethicspoint.com/>), tout en informant en parallèle, de manière confidentielle, le gestionnaire, la directrice et la directrice adjointe de l'évaluation.

65. Les **technologies d'intelligence artificielle (IA)** peuvent être utilisées dans le cadre de cette évaluation, sous réserve d'une autorisation écrite préalable du Bureau de l'évaluation du PAM et conformément aux normes définies dans la [note technique sur l'intelligence artificielle dans les évaluations](#). L'équipe d'évaluation doit indiquer de manière claire et exhaustive dans le rapport de démarrage l'utilisation prévue des outils d'IA, en précisant leur objectif, leur portée et leur nature. Toute donnée traitée par le biais d'outils d'IA doit être gérée conformément aux normes de protection des données et aux obligations de confidentialité du PAM.

³⁵ Pour en savoir plus sur les modalités d'application des normes et règles du GNUE (<http://www.unevaluation.org/document/detail/1914>) à chaque étape de l'évaluation, l'équipe d'évaluation peut également consulter la Note technique « Principes, normes et règles d'évaluation »

³⁶ « Les conflits d'intérêts sont généralement identifiés par un manque d'indépendance ou d'impartialité. Ces conflits ont lieu lorsqu'un intérêt primaire, comme l'objectivité de l'évaluation, pourrait être influencé par un intérêt secondaire, telles que des considérations personnelles ou des gains financiers » (Directives 2020 du GNUE). Il ne doit y avoir aucune relation officielle, professionnelle, personnelle ou financière qui pourrait être à l'origine d'un biais concernant ce qui est évalué, comment l'évaluation est conçue et menée ou comment les constatations sont présentées, ou qui pourrait mener à la perception d'un tel biais. Un conflit d'intérêts peut également survenir lorsque, en raison de possibilités de contrats futurs d'une personne, la capacité de la personne chargée de l'évaluation à fournir une analyse impartiale est compromise. Les cas de conflits d'intérêts en amont impliquent des consultant(e)s qui pourraient influencer l'analyse ou les recommandations pour les faire correspondre à des constatations qu'ils ou elles avaient précédemment énoncées. Dans les cas de conflits d'intérêts en aval, les personnes chargées de l'évaluation peuvent créer artificiellement des conditions favorables pour la considération d'une mission ultérieure. Le potentiel de biais se renforce lorsque le travail d'une personne chargée de l'évaluation se concentre uniquement sur une seule agence. Au cours du processus d'évaluation, les personnes chargées de l'évaluation ne sont pas autorisées à conclure, ou à avoir conclu, un autre contrat avec l'unité qui fait l'objet de l'évaluation. Afin d'éviter les conflits d'intérêts, il conviendra d'accorder un soin particulier à la protection de l'indépendance et de l'impartialité.

³⁷ En cas de changement dans l'équipe d'évaluation ou de sous-traitance d'une partie des activités d'évaluation prévues, la déclaration de confidentialité et de sécurité d'internet et des données et l'engagement éthique doivent également être signé.es par ces membres supplémentaires.

5.4 Assurance qualité

66. Le système d'assurance qualité des évaluations du PAM présente des processus incluant des étapes pour garantir la qualité, ainsi que des modèles pour les produits d'évaluation créés à partir des listes de contrôle pour la qualité. Ce processus n'interfère pas avec l'avis ou l'indépendance de l'équipe d'évaluation, mais vise à faire en sorte que le rapport mette à disposition des données probantes et une analyse crédible, de manière claire et convaincante, et qu'il s'appuie sur cette base pour ses conclusions et recommandations. Il sera exigé de l'équipe d'évaluation qu'elle garantisse la qualité des données (fiabilité, cohérence et exactitude) tout au long des phases de collecte des données, de synthèse, d'analyse et d'élaboration des rapports.

67. Tous les livrables de l'évaluation (rapport de cadrage et rapport d'évaluation) seront soumis à un processus rigoureux d'assurance qualité, conforme aux normes du PAM, avant leur validation finale. Ce processus comprendra notamment :

68. *Revues approfondies* : Examen méticuleux des livrables, y compris les matrices de réponse aux commentaires et les modifications apportées suite aux retours du Bureau de l'évaluation et des parties prenantes.

69. *Accompagnement de l'équipe* : Participation active des responsables de l'assurance qualité aux réunions clés avec l'équipe d'évaluation pour assurer une cohérence et une qualité tout au long du processus.

70. *Allocation de ressources suffisantes* : Dédier les ressources humaines et temporelles nécessaires pour garantir une évaluation de qualité supérieure.

71. Le Bureau de l'évaluation procédera à sa propre assurance qualité sur tous les livrables de l'évaluation à deux niveaux : le gestionnaire de l'évaluation (QA1) et une responsable d'évaluation senior (QA2). Le gestionnaire de l'évaluation, avec l'appui de l'analyste de recherche et du QA2 selon les besoins, communiquera des orientations à l'équipe d'évaluation concernant tout aspect de l'évaluation (domaines substantiels à couvrir, méthodologie, interaction avec les parties prenantes, questions organisationnelles, etc.) qui l'exigera. Ces trois personnes examineront l'ensemble des livrables de l'évaluation. La directrice adjointe du Bureau de l'évaluation approuvera l'ensemble des livrables de l'évaluation.

72. Tous les rapports d'évaluation finaux seront soumis à une évaluation de qualité post hoc réalisée par une entité indépendante, par l'intermédiaire d'un processus géré par le Bureau de l'évaluation. Les résultats globaux de l'évaluation de qualité post hoc seront publiés sur le site du PAM en parallèle du rapport d'évaluation final.

6. Organisation de l'évaluation

6.1. Phases et livrables

73. L'évaluation se compose de cinq phases synthétisées dans le Tableau 2 ci-dessous. L'équipe d'évaluation sera impliquée dans les phases 2 à 5 de l'évaluation du PSP. Le bureau de pays et le bureau régional ont été consultés sur le calendrier afin d'assurer un bon alignement avec la planification et la prise de décision du bureau de pays, l'objectif étant que les données probantes générées par l'évaluation du PSP puissent être utilisées de manière efficace. [Voir Annexe III. Calendrier prévisionnel.](#)

6.2. Composition de l'équipe d'évaluation

74. L'évaluation sera menée par une équipe de trois ou quatre experts maîtrisant les méthodes mixtes, comprenant au minimum un ou une chef(fe) d'équipe, un évaluateur senior/ expert thématique , et un analyste de recherche. Il est recommandé d'assurer une combinaison d'experts internationaux et nationaux, ainsi qu'un équilibre de genre au sein de l'équipe. La firme d'évaluation devra proposer une équipe ayant une maîtrise professionnelle du français et disposant d'une solide expertise dans les domaines cités dans le tableau ci-dessous. Le/la chef(fe) d'équipe devra avoir d'excellentes compétences dans la rédaction de rapports d'évaluation en français et l'ensemble de l'équipe devra démontrer une solide maîtrise méthodologique, incluant la conception, la collecte, l'analyse de données et la synthèse. Il est essentiel que l'équipe comprenne un expert dans le domaine de l'alimentation scolaire basée sur la production locale. Il est important de proposer un profil solide en analyse de données quantitatives et qualitatives. Au moins un membre de l'équipe devra posséder des connaissances en genre, équité et inclusion.

Tableau 5 : Synthèse de l'équipe d'évaluation et des domaines d'expertise requis

Domaine d'expertise	Expertise spécifique	Expertise requise	Expertise souhaitable
Direction d'équipe	Solide expérience dans l'évaluation de plans stratégiques ou de programmes humanitaire et de développement.	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Expérience dans la conduite d'évaluations fondées sur la théorie de changement et l'utilisation d'approches mixtes pour les évaluations.	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Excellentes compétences analytiques, rédactionnelles et de présentation et maîtrise du français.	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Gestion d'équipe, coordination, planification, capacité à résoudre les problèmes et à soumettre livrables dans les temps.	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Expertise en matière de sécurité alimentaire et/ou nutrition.	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Expérience solide en Afrique centrale et de préférence au Burundi		<input checked="" type="checkbox"/>
Expertise thématique et d'évaluation (pour l'équipe dans son ensemble)	Préparation et réponse aux urgences.	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Programmation intégrée de la résilience, développement agricole.	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Alimentation scolaire	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Renforcement des capacités institutionnelles et plus particulièrement les systèmes alimentaires (food systems).	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Connaissances générales sur les programmes d'alimentation scolaire et plus particulièrement les cantines scolaires basées sur la production locale (Home Grown School Feeding)		<input checked="" type="checkbox"/>
	Chaine d'approvisionnement et la fourniture de services communs.		<input checked="" type="checkbox"/>
	Nutrition (Prévention et traitement de la malnutrition).	<input checked="" type="checkbox"/>	
Assistance à la recherche	Formation en économie ou en statistiques, avec une solide expérience en analyse de données sur la sécurité alimentaire.	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Expérience en analyse quantitative et qualitative, ainsi que dans l'utilisation des logiciels associés.	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Capacité à fournir un soutien technique (apurement et analyse de données) et à visualiser les résultats.	<input checked="" type="checkbox"/>	
Assurance qualité et expertise éditoriale	Expérience dans la rédaction de livrables d'évaluation (rapports détaillés et résumés).	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Expérience de l'assurance qualité de rapports techniques.	<input checked="" type="checkbox"/>	
Note	<i>Nous sommes à la recherche d'une équipe de personnes qui, ensemble, peuvent combiner une compréhension du sujet tel que décrit ci-dessus avec des compétences d'évaluation pertinentes.</i>		

6.3. Rôles et responsabilités

75. La présente évaluation est gérée par le Bureau de l'évaluation du PAM. Rachida Aouameur a été nommée gestionnaire de l'évaluation et Lia Carboni a été nommée analyste de recherche du Bureau de l'évaluation. Ni le gestionnaire de l'évaluation ni l'analyste de recherche n'ont travaillé sur des questions associées au sujet de l'évaluation. Le gestionnaire de l'évaluation, avec l'appui de l'analyste de recherche du Bureau de l'évaluation, est responsable de la rédaction des termes de référence ; de la sélection de l'équipe d'évaluation et de la passation de contrat avec celle-ci ; de l'élaboration et de la gestion du budget ; de l'établissement du groupe de référence interne ; de l'organisation du briefing d'équipe et de l'atelier avec les parties prenantes au Burundi; de l'appui à la préparation de la mission de terrain ; de la rédaction de la synthèse du rapport d'évaluation ; de la réalisation du premier niveau d'assurance qualité sur les produits

d'évaluation et de la sollicitation des commentaires des parties prenantes du PAM sur les versions provisoires des produits. La gestionnaire de l'évaluation Rachida Aouameur sera l'interlocutrice principale entre l'équipe, représentée par le/la chef d'équipe, et les homologues du PAM, dans l'objectif d'assurer la fluidité du processus de l'évaluation. Alexandra Chambel, responsable d'évaluation senior, fournira le deuxième niveau d'assurance qualité. La directrice adjointe de l'évaluation, Julia Betts, validera les produits finaux de l'évaluation. La directrice de l'évaluation, Anne-Claire Luzot, présentera l'évaluation du PSPP et PSP au Conseil d'administration du PAM pour qu'il puisse l'examiner en novembre 2027.

76. Un groupe de référence interne sera composé d'une sélection de parties prenantes du PAM au niveau du bureau du pays et du bureau régional. Son rôle principal sera de : participer à des séances d'information avec l'équipe d'évaluation pendant la phase de cadrage ; examiner le rapport de cadrage et le rapport d'évaluation ; participer à l'atelier national des parties prenantes pour valider les résultats et discuter des conclusions et recommandations de l'évaluation.

77. Le bureau de pays facilitera les contacts entre l'équipe d'évaluation et les parties prenantes au Burundi ; fournira un appui logistique pendant le travail de terrain et organisera un atelier avec les parties prenantes dans le pays. Arduino MANGONI a été nommé point focal du bureau de pays du PAM et contribuera à la communication avec le gestionnaire de l'évaluation et l'équipe d'évaluation, ainsi qu'à l'organisation des réunions et à la coordination des visites de terrain. Afin de garantir l'indépendance de l'évaluation, aucun membre du personnel du PAM ne fera partie de l'équipe d'évaluation ou ne participera aux réunions où leur présence pourrait biaiser les réponses des parties prenantes.

6.4. Considérations en matière de sécurité

78. En tant que « fournisseur indépendant » de services d'évaluation du PAM, la société qui a aura été sélectionnée sera chargée d'assurer la sécurité de l'équipe d'évaluation et de mettre en place les mesures nécessaires d'évacuation pour raisons médicales ou d'insécurité. Toutefois, pour éviter tout incident de sécurité, le gestionnaire de l'évaluation s'assurera que le bureau de pays du PAM, d'une part, enregistre les membres de l'équipe auprès du responsable de la sécurité lors de leur arrivée dans le pays et, d'autre part, organise un briefing de sécurité pour leur permettre de mieux comprendre la situation en matière de sécurité sur le terrain. L'équipe d'évaluation doit respecter les règles applicables du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies, et notamment suivre les formations de sécurité (BSAFE) et assister aux briefings dans le pays. L'équipe d'évaluation devra se rendre dans toutes les zones où le PAM mène des opérations. La société devra indiquer toute raison empêchant cela lors de la soumission de leur proposition.

6.5. Communication

79. Le rapport d'évaluation final sera publié sur le site public du PAM. Le rapport succinct de l'évaluation assorti de la réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation, sera présenté au Conseil d'administration du PAM en février 2027 et également publié sur le site web du PAM. Le Bureau de l'évaluation sera chargé de la diffusion des enseignements par l'intermédiaire du rapport d'évaluation annuel.

6.6. La proposition

80. La proposition technique doit clairement présenter une description détaillée de la méthodologie à utiliser, y compris les méthodes de collecte de données, les stratégies d'échantillonnage et les techniques d'analyse. Le bureau de l'évaluation encourage les propositions qui suggèrent des méthodologies pouvant être mieux adaptées aux particularités du contexte opérationnel au Burundi. La valeur ajoutée en termes de raffinement de l'approche méthodologique doit être reflétée dans la proposition technique.

81. Les offres techniques et financières pour cette évaluation doivent tenir compte des missions de cadrage et de collecte de données dans le pays, et du déplacement du chef (de la cheffe) de l'équipe d'évaluation pour se rendre à l'atelier avec les parties prenantes qui se tiendra à Lomé. Les propositions doivent prévoir une flexibilité suffisante pour gérer les risques possibles (par ex : restrictions pour causes sanitaires, flambées de troubles civils/de conflits). Il convient de souligner que l'accès à la région des Savanes, située dans le nord du pays, est réglementé par le gouvernement. Une demande d'autorisation doit être soumise au moins quinze jours avant la visite prévue.

82. Si des traducteurs sont nécessaires pour le travail de terrain, la société d'évaluation prendra les dispositions nécessaires et inclura leur coût à la proposition budgétaire. L'offre financière ne devra pas inclure les coûts de transport local, car les déplacements sur le terrain seront effectués à l'aide des véhicules du PAM. Tous les produits de l'évaluation seront présentés en français.

83. Le rapport succinct de l'évaluation est rédigé par le gestionnaire de l'évaluation ; toutefois, les propositions financières doivent prévoir au budget du temps pour permettre au chef d'équipe de passer en revue et de valider la version finale avant sa présentation au Conseil d'administration.

84. Suite à l'évaluation technique et financière, une offre améliorée peut être demandée par le PAM au(x) soumissionnaire(s) ayant présenté l'offre ou les offres préférée(s) afin qu'il(s) réponde(nt) mieux aux exigences des termes de référence. Le PAM pourra être amené à procéder à des vérifications des références et à des entretiens avec les membres de l'équipe proposés.

85. L'évaluation impliquera directement les bénéficiaires et les personnes touchées pour recueillir leurs points de vue et expériences. Cela inclut les filles, garçons, femmes et hommes recevant une aide, ainsi que leurs structures communautaires, comme les groupes d'agriculteurs, coopératives et comités scolaires. L'accent sera mis sur les ménages bénéficiaires, les leaders communautaires, les agents de santé, et d'autres participants aux activités du PAM. Une attention particulière sera portée aux voix des femmes, des filles et des groupes marginalisés.

86. Le gouvernement du Burundi est un partenaire clé du PAM. L'évaluation consultera des partenaires majeurs tels que,

87. Parmi les autres parties prenantes clés, figurent plusieurs organismes des Nations Unies, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Le Bureau du Coordonnateur résident (BCR) ainsi

88. D'autres partenaires essentiels incluent diverses ONG et autres organisations de la société civile seront également consultés. À ceux-là s'ajoutent les ONG partenaires du PAM ainsi que les bailleurs de fonds.

89. La liste des parties prenantes sera finalisée lors de la phase de cadrage. Les parties prenantes sélectionnées seront interviewées et consultées au cours des phases de cadrage et de collecte de données, et invitées à un atelier en fin de phase de rapportage. La liste finale sera confirmée dans le rapport de cadrage après consultation avec le Bureau de pays.

Bureau de pays

Fonctions :

- Programme
- Suivi et évaluation, analyse et cartographie de la vulnérabilité
- Chaîne d'approvisionnement
- Direction

Bureau régional

Fonctions :

- Programme
- Suivi
- Chaîne d'approvisionnement

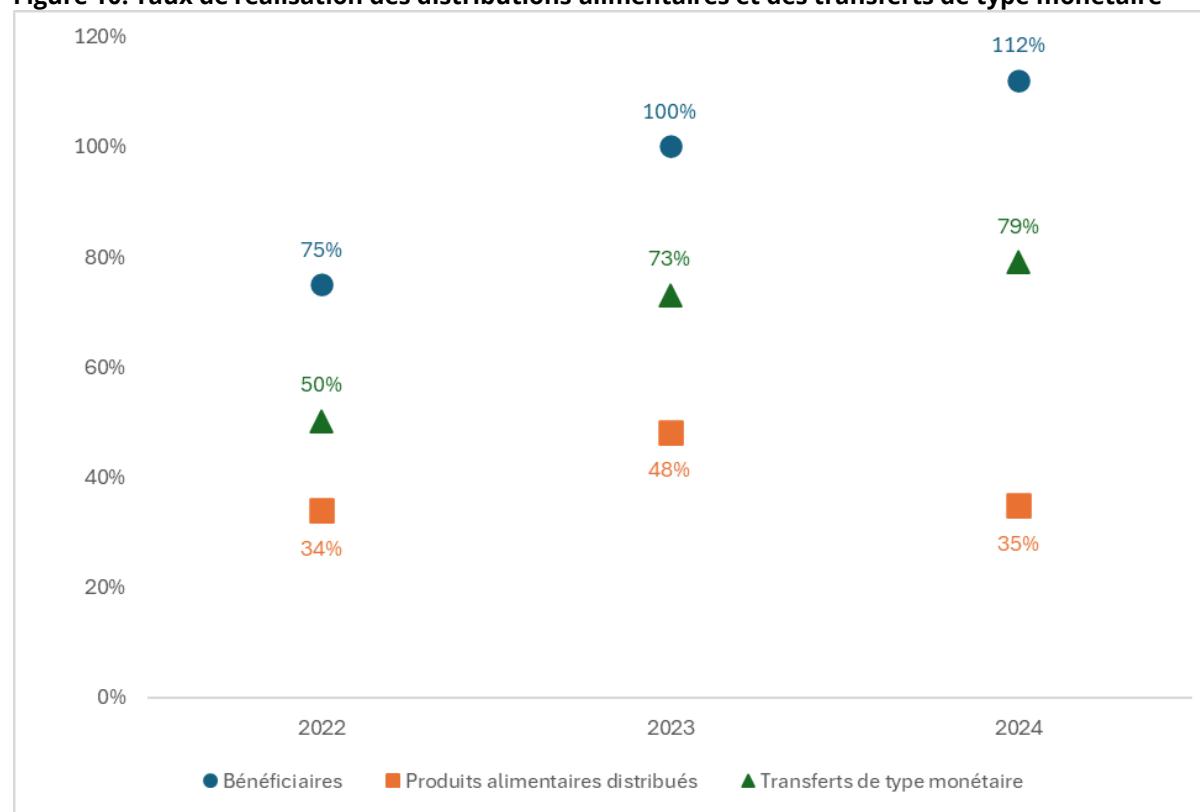
Annexe I. Liste des évaluations revues mi-parcours pertinentes (liste non exhaustive)

Évaluations centralisées	
Évaluations des politiques	<u>Evaluation of WFP's Policy on Building Resilience for Food Security and Nutrition</u>
	<u>Evaluation of WFP's Policy on Country Strategic Plans</u>
	<u>Evaluation of WFP's Enterprise Risk Management Policy</u>
Évaluations Stratégiques	<u>Mid-term evaluation of WFP's Strategic Plan 2022-2025</u> <u>Strategic evaluation on WFP's support to refugees, internally displaced persons, and migrants</u> <u>WFP's Approach to Targeting and Prioritization</u> <u>Strategic Evaluation of WFP Support to Social Protection</u> (en cours- avec le bureau pays Burundi parmi les études de cas)
Synthèses d'évaluations	<u>School Feeding in Emergencies: a synthesis evaluation</u> <u>Synthesis of evidence and lessons on WFP's cooperating partners from centralized and decentralized evaluations</u>
Évaluations d'impact	<u>Évaluation d'impact pilote du modèle d'approvisionnement en bons d'achat de produits de base au Burundi</u> (2024) <u>Impact evaluation of the Home Grown School Feeding Commodity Voucher model in Burundi</u> (en cours)
Revue mi-parcours	Projet d'Appui à la Transformation du Système Alimentaire au Burundi (PATSAB), 2022-2026 (en cours)

Source: Bureau d' Évaluation/MIS

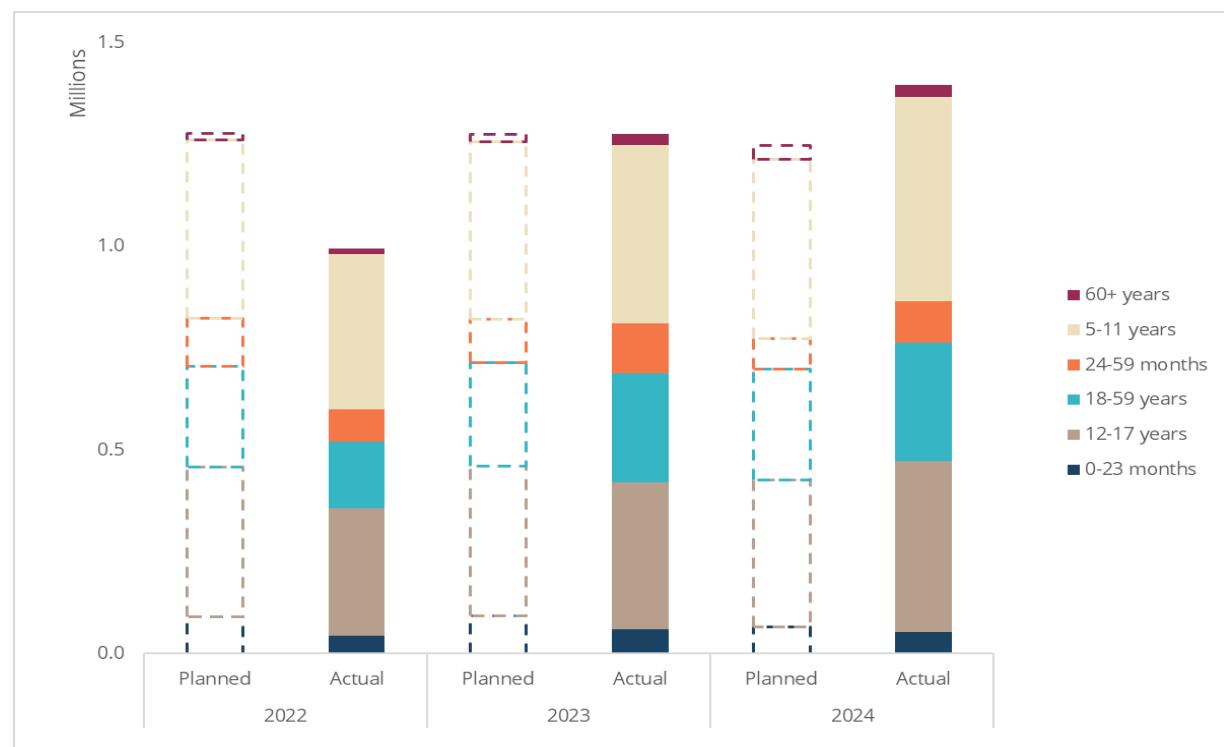
Annexe II. Analyses supplémentaires

Figure 10: Taux de réalisation des distributions alimentaires et des transferts de type monétaire



Source : Comet

Figure 11 : Répartition des bénéficiaires par catégorie d'âge (2022-2024)



Source : Comet

Tableau 6 : Analyse préliminaire des cadre logiques du PSPP et du PSP

Cadre logique		Indicateurs des effects directs	Indicateurs priorités transversales	Indicateurs des produits
PSPP (2022-2024)	Total nr. of indicators	32	25	76
PSP (2024-2027)	Total nr. of indicators	49	26	35

Source: COMET rapport CM-L010 Données extraites en Octobre 2025

Annexe III. Calendrier prévisionnel

Phase 1 – Préparation		Rôles	Dates
TdR finaux		EM+QA2	20 novembre 2025
Soumission des propositions		LTA	19 décembre 2025
Revue des propositions		EM+RA+QA2	22-31 décembre 2025
Contractualisation		EM	5 janvier 2025
Phase 2 – Cadrage		Rôles	Dates
Préparation de l'équipe, séances d'information et revue documentaire		Équipe d'évaluation (ET)	6 janvier- 13 février 2026
Mission de cadrage au Burundi		EM+TL	16-20 février 2026
Ébauche du rapport de cadrage soumis par ET à OEV		ET	27 mars 2026
Revue du rapport de cadrage par EM+RA+QA2		EM+RA+QA2	30 mars-02 avril-2026
Revue du rapport de cadrage par DDoE		DDoE	03 avril 2026
Révision du rapport de cadrage par ET		ET	06-10 avril 2026
Approbation de l'ébauche du rapport de cadrage par OEV		DDoE	14 avril 2026
Ébauche du rapport de cadrage partagée avec le BP		EM	14 avril 2026
Revue de l'ébauche du rapport de cadrage par le BP		BP	15-21 avril 2026
Soumission du rapport de cadrage révisé		TL	22-30 avril 2026
Revue du rapport de cadrage et obtention de l'approbation finale par QA2		EM	04-08 mai 2026
EM diffuse le rapport final de cadrage aux principales parties prenantes du PAM pour information et publie une copie sur l'intranet		EM	11 mai 2026
Phase 3 – Collecte de données		Rôles	Dates
Collecte de données au Burundi		ET	11-29 mai 2026
Phase 4 - Rapports			
Ébauche 0 (D0)	Atelier d'analyse (une journée et demie en présentiel (lieu à déterminer en fonction de la localisation des membres de l'équipe), sinon deux demi-journées en virtuel	(Équipe d'évaluation, EM et RA)	27-28 juin 2026
	Débriefing des résultats préliminaires (3 semaines après le débriefing de clôture)		29 juin 2026
Ébauche 1 (D1)	Ébauche du rapport provisoire d'évaluation soumise à OEV	TL	14 août 2026
	Commentaires sur le rapport d'évaluation envoyés au TL	EM+RA+QA2	Aout 2026
	Rapport révisé soumis à l'OEV	TL	Aout 2026
	Revue du rapport par DDoE	DDoE	Septembre 2026
	Ajustements effectués par ET pour répondre aux commentaires DDoE	ET	Septembre 2026

D2	Revue de l'ébauche du rapport d'évaluation par l'IRG	EM/IRG	Septembre 2026
	Atelier des parties prenantes à Bujumbura	EM+QA2+TL	Octobre 2026
	Rapport révisé soumis à l'OEV	ET	Octobre 2026
	Revue du D2	EM+RA+QA2	Octobre 2026
	Version finale soumise à OEV	TL	Octobre 2026
	Demander l'approbation finale du DoE/DDoE	EM	Novembre 2026
	Ébauche du rapport succinct d'évaluation	EM	Novembre 2026
	Revue SER D0	QA2	Novembre 2026
	Demander la validation du SER par TL	EM	Décembre 2026
	Demander l'autorisation du DoE/DDoE pour diffuser le SER	DoE	Décembre 2026
L'OEV diffuse le SER au Conseil d'administration (CA) du PAM pour information dès l'autorisation du Directeur de l'évaluation		DoE/DDoE	Décembre 2026
Phase 5 – Conseil d'administration et suivi		Rôles	Dates
Soumission du SER/recommandations au CPP pour réponse de la direction + SER au Secrétariat du CA pour révision et traduction Actions finales, affichage sur les sites Web OEV, table ronde CA, etc.		EM	Décembre 2026
Présentation et discussion du SER à la table ronde du CA		DoE/DDoE et EM	Juin 2027
Présentation du rapport succinct d'évaluation au CA		DoE/DDoE	Novembre 2027
Présentation de la réponse de la direction au CA		D/CPP	Novembre 2027

Annexe IV. Liste des sigles utilisés dans le document

ACR	rapport annuel de pays
BR	Bureau régional
BP	Bureau de pays
CACMP	Centre africain de Contrôle et de Prévention des Maladies
CBT	transferts de type monétaires
CCDD	Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable
USD	dollars des États-Unis
EDS	effet direct stratégique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFA	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
GRI	Groupe de référence interne
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'évaluation
IDH	indice de développement humain
MAM	malnutrition aiguë modérée
NBP	Plan basé sur les besoins
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	objectif de développement durable
OEV	Bureau de l'évaluation du PAM
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAM	Programme alimentaire mondial
PBB	plan basé sur les besoins
PSP	Plan stratégique de pays
PSPP	Plan stratégique de pays provisoire
RB	révision budgétaire
RBD	Bureau régional de Dakar
TdC	théorie du changement
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNHCR	L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

Bureau de l'évaluation

Via Cesare Giulio Viola 68/70

00148 Rome, Italie Tél. : +39 06 65131

wfp.org/independent-evaluation